

Dépêches de la nuit

L'armée américaine a fait sa jonction avec l'armée anglaise

Le cercle se resserre autour des armées axistes de Tunisie — La plus longue retraite de l'histoire moderne — La Bolivie déclare la guerre — Exploits maritimes

Quartier général des Alliés en Afrique-nord, 8 (A.P.) — Les vétérans de la 8e armée anglaise et les troupes américaines ont effectué leur jonction à 15 milles à l'est d'El Guefar, complétant ainsi le cercle qui se resserre autour des armées de l'Axe en Tunisie. Un bulletin laconique a annoncé hier soir cet événement important. Les troupes anglaises et américaines se sont donné la main sur les hauteurs rocheuses de Djebel Chemsi sur la route qui conduit d'El Guefar à la côte.

"La 8e armée, dit le bulletin, a pris contact aujourd'hui avec le 2e corps d'armée des Etats-Unis venant de Gafsa. L'avance se poursuit et les forces aériennes de l'est et de l'ouest continuent à bénéficier de cibles communes."

Ces "cibles communes", ce sont les colonnes de l'Axe qui se replient vers le nord dans une retraite qui a commencé à El Alamein et qui est devenue la plus longue retraite de l'histoire de la guerre moderne. Les aviateurs alliés ne cessent de piller les colonnes de l'Axe.

On révèle que pendant deux semaines l'infanterie américaine, qui combattait avec acharnement pour atteindre la mer à travers un terrain qui se prêtait merveilleusement à la défense, a occupé une bonne partie des formations cuirassées de Rommel et ainsi facilité la tâche de la 8e armée lorsqu'elle a attaqué la ligne d'El Akarit. Quelques heures seulement avant la jonction des deux armées alliées dans le Djebel Chemsi, des unités d'élite allemandes combattaient furieusement pour tenir le flanc de leur armée contre les Américains. Ces unités se sont maintenant repliées vers le nord-est et on ignore si des détachements considérables se sont trouvés isolés au sud de la route Gafsa-Gabès ou Anglais et Américains ont opéré leur jonction.

La Bolivie déclare la guerre

La Paz, Bolivie, 8 (A.P.) — Le président Enrique Panaranda et son cabinet ont promulgué hier soir un décret qui déclare la guerre à l'Axe et entraîne la mobilisation générale. La Bolivie est la deuxième pays sud-américain à entrer en guerre contre l'Axe aux côtés des Nations-Unies. La décision de la Bolivie d'entrer en guerre a coïncidé avec la visite du vice-président des Etats-Unis, M. Henry A. Wallace.

Le décret déclare que la décision de la Bolivie est conforme à l'accord de solidarité continentale entre les républiques américaines et à la position de la Bolivie comme

partenaire des Nations-Unies. Le chef de l'état-major de l'armée bolivienne, le major-général Antonio Ichazo, a dit que la mobilisation aurait pour effet d'affecter un certain nombre de soldats au travail de production.

(On ignore encore si la déclaration de guerre ne vaut que contre l'Allemagne et l'Italie comme ce fut le cas pour le Brésil, ou si elle vaut également contre le Japon).

Hitler et Mussolini

Berne, Suisse, 8 (A.P.) — On rapportait hier soir de bonne source à Rome que Hitler et Mussolini sont actuellement à conférer quelque part, probablement au col du Brenner. Les deux chefs d'Etat de l'Axe seraient accompagnés de leurs principaux conseillers. Mussolini songe évidemment surtout à l'organisation de la défense de l'Italie menacée de façon imminente par les succès alliés en Tunisie, mais on rapporte que les entretiens porteraient sur tout le problème stratégique de la défense du continent.

Exploits maritimes

Londres, 8 (C.P.) — Des sous-marins britanniques ont attaqué un croiseur italien de la classe du *Regolo* et ont torpillé deux navires-citernes et un navire de ravitaillement dans la Méditerranée, a annoncé hier l'Amirauté. L'attaque contre le croiseur a eu lieu dans le détroit de Messine. On a entendu une forte explosion, sans pouvoir toutefois constater les dommages.

Hans Luther en prison

Stockholm, 8 (A.P.) — Le journal suédois *Aftonbladet* a annoncé hier que le docteur Hans Luther, ancien Chancelier allemand, aurait été arrêté en Allemagne par des dirigeants nazis. Ce journal ajoute que l'industriel allemand Fritz Thyssen serait aussi sous surveillance dans un hôtel de Berlin.

Le voyage de M. Eden

Londres, 8 (C.P.) — Le secrétaire des Affaires étrangères, M. Eden, et l'ambassadeur russe, Ivan Maisky, se sont entretenus longuement hier des questions discutées par M. Eden lors de son récent voyage aux Etats-Unis et au Canada. M. Eden a aussi rencontré le haut-commissaire canadien, M. Vincent Massey. Il a fait allusion à de prochaines conférences qui doivent avoir lieu aux Bermudes pour essayer de régler le problème des réfugiés.

Promesse de pension

Londres, 8 (C.P.) — Le gouvernement britannique a promis hier à tous les hommes et femmes — qu'ils soient dans l'armée ou non — une pension de 37 shillings (88.25 par semaine s'ils devenaient incapables de travailler par suite de blessures de guerre, et une allocation de 35 shillings par semaine aux civils pour le temps qu'ils ne pourraient pas retourner au travail. Hommes ou femmes vont donc recevoir absolument les mêmes montants. Ce règlement sera en vigueur dès le 19 avril prochain.

A Kiska

Washington, 8 (A.P.) — Le département de la Marine des Etats-Unis a rapporté hier que des bombardiers de l'armée ont attaqué les positions japonaises à Kiska dans les Aléoutiennes à cinq reprises dans la journée de lundi. Il rapporte également une attaque contre l'île voisine d'Attu.

Succès brésilien

Rio de Janeiro, 8 (A.P.) — Le ministre de l'Aviation, Joaquim Pedro Salgado Filho, a annoncé hier que l'aviation brésilienne avait coulé un sous-marin allemand, ce qui porte à sept le nombre des sous-marins détruits par les aviateurs du Brésil.

Mort en Russie

Londres, 8 (C.P.) — La radio de Vichy a annoncé que Wilhelm Kolmeyer, fondateur de l'organisation de la Jeunesse hitlérienne, est mort sur le front de la Russie.

Soldats et femmes-médecins

Londres, 8 (C.P.) — Le ministre de la Guerre, sir James Grigg, a déclaré à la Chambre des Communes qu'un soldat anglais doit se soumettre à l'examen d'une femme médecin lorsqu'il en reçoit l'ordre. "Est-ce que l'on permettra au soldat d'examiner le médecin?" a aussitôt demandé le député communiste William Gallacher.

Le député travailliste qui avait soulevé la question, le capitaine John Bellenger, a dit que l'affaire n'est pas si drôle car un grand nombre de soldats s'objectent à être ainsi examinés.

Attaché militaire

Londres, 8 (C.P.) — Le gouvernement tchécoslovaque à Londres a annoncé hier que le colonel Cenek Hutnik, chef de la mission militaire au Canada, a été nommé attaché militaire à Rio de Janeiro, Brésil.

Attaque réussie

Londres, 8 (A.P.) — On a révélé hier que l'attaque alliée sur les chantiers de construction sous-marine de Vegesack, sur la côte allemande, avait été des plus réussies, car de quinze sous-marins qui se trouvaient alors dans la base au moment du raid, des photographies ont montré que sept avaient été atteints.

Marins du RICHELIEU

D'un port de l'est du Canada 8 (C.

Triomphe sans précédent pour nos oeuvres de charité

La Fédération a obtenu près de \$50,000 de plus qu'elle demandait, soit une somme de \$560,460, alors que l'objectif était de \$517,000 — M. Edgar Genest a annoncé cet impressionnant résultat devant une foule compacte réunie au Windsor — Allocutions et rapports

Quelques minutes avant onze heures, hier soir, devant une assistance record qui remplissait à capacité la grande salle de bal de l'hôtel Windsor et son balcon ainsi que le hall d'honneur, M. Edgar Genest, président général de la onzième campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, annonçait que non seulement la Fédération avait atteint son objectif de \$517,000 (augmentation sur l'an dernier) mais qu'elle l'avait dépassé de près de \$50,000. Les diverses sections avaient, en effet, recueilli, à ce moment-là, l'imposante somme de \$560,460, soit plus de 107%... et les rentrées continuèrent. C'est un triomphe sans précédent dans toute l'histoire de la Fédération, comme l'a souligné Mgr Albert Valois, V.G., directeur diocésain de l'action catholique et représentant personnel de S. Ex. Mgr l'archevêque, au ralliement de clôture.

A la table d'honneur

Around du président, pour cette soirée de la victoire, on remarquait, entre autres: Mgr Valois, Mme Roger Pinard, présidente de la section féminine; M. Maurice Trudeau, président de la section des noms réservés; et Mme Pierre Charton, présidente de cette section; M. Raymond Denis, président des arrondissements paroissiaux et Mme J.-P. Lalonde, présidente de cette section.

M. Gaétan Benoit, président de la publicité; M. Antoine Desmarais, président de la section des employés; M. Paul Dozois, président des sections spéciales; M. Alfred Larose, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal; M. Alfred-H. Paradis, président du conseil d'administration de la Fédération; les anciens présidents et présidentes des campagnes de la Fédération; les membres honoraires de la Fédération; M. Albert Doyon, directeur général permanent de la Fédération.

M. le maire Raynault avait pu se rendre à l'invitation du président et il a dit sa fierté du résultat obtenu. Tous les chefs de sections ont présenté des rapports détaillés, au cours de la soirée.

Les orateurs ont été, outre M. Genest, Mgr Valois et M. le maire: Mme Pinard, Mme Charton, Mme Lalonde, MM. Denis, Trudeau, Benoit, Desmarais, Dozois et Larose.

Les allocutions

Par suite du rationnement du papier, il nous est impossible de donner un compte rendu élaboré de cette longue soirée.

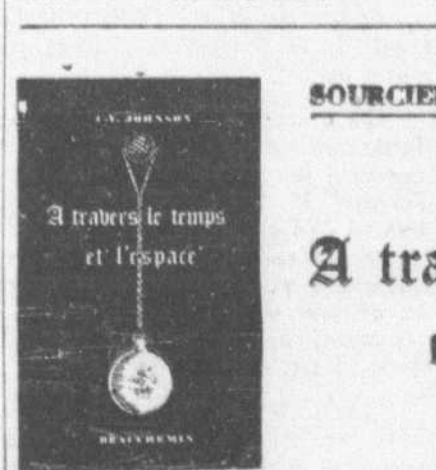
Voici, à grands traits, les points principaux de quelques-unes des allocutions prononcées:

Le président général, M. Genest, a dit que l'idée d'avoir haussé l'objectif (le résultat lui a donné amplement raison), a dit que l'ambition de la population doit être, désormais, de viser au million de dollars. Il rappelle que la campagne s'est faite dans des conditions exceptionnelles dures et que pourtant le résultat a dépassé tout ce dont on avait encore été témoin.

P.) — Un groupe de marins français du *Richelieu* et d'autres navires de guerre français s'était embarqué ici récemment pour aller joindre les forces du général de Gaulle. Hier soir, on a annoncé leur arrivée en Grande-Bretagne.

Litvinoff à Cuba

La Havane, 8 (A.P.) — Maxim Litvinoff, ambassadeur russe aux Etats-Unis, est arrivé par avion hier, et est allé présenter ses lettres de créance au président Fulgencio Batista comme premier ministre de la Russie à Cuba.



per E.-V. JOHNSON

PREMIER, \$1.35

Que vous y croyiez, ou non, la radiesthésie est aujourd'hui une science reconnue. L'auteur en établit la genèse avec tout le soin qu'il a apporté à étudier le sujet. Puis il nous ramène, dans une partie expérimentale, à toutes les recherches et constatations, soigneusement contrôlées, qui lui permettent de prouver la théorie psychique de la radiesthésie.

A travers le temps et l'espace

est le premier ouvrage écrit au Canada sur le pendule et ses découvertes. Il vous intéressera au plus haut point.

CROYEZ-Y — N'Y CROYEZ PAS

mais lisez: A travers le temps et l'espace.

EDITIONS BEACHEMIN

Décès de Me Raoul de Lorimier

Il avait exercé sa profession à Montréal pendant plus d'un demi-siècle

Nous apprenons avec regret la mort, survenue hier soir, de Me Raoul de Lorimier, C.R., décédé à l'âge de 78 ans chez son gendre, Me Lucien-H. Gendron, ancien ministre de la Marine. Il a succombé après une maladie prolongée.

Né à Montréal le 9 juillet 1864, du mariage de l'ancêtre G. de Lorimier et de Mary M. Duckett, il avait fait ses études classiques au collège Ste-Marie et son droit à l'Université Laval de Montréal. De 1889 à 1892, il a fait partie de l'étude juridique T.-C. et R.-G. de Lorimier; il a exercé seul sa profession de 1892 à 1894. Il fut aussi, de 1894 à 1906, l'associé du juge Philippe Demers, jusqu'à l'accession de celui-ci à la Cour supérieure. Maître de Lorimier était l'un des avocats du Barreau montréalais auquel il était inscrit depuis 54 ans; il a exercé sa profession sans interruption pendant plus d'un demi-siècle.

Il avait épousé, en 1889, Mlle Irma Hamel, fille de M. Adolphe Hamel, de Québec, décédée il y a quelques années. Il laisse dans le deuil sa fille unique, Marguerite (Mme Lucien-H. Gendron), quatre petits-enfants: le sous-lieutenant Pierre-R. Gendron, R.C.N.V.R., Marthe (Mme Louis-Philippe de Grandpré), le sous-lieutenant Claude de Lorimier Gendron, R.C.N.V.R., et Louis Gendron, étudiant à l'Université McGill; et un arrière-petit-fils, Michel de Grandpré.

Le défunt appartenait à la *Canadian Bar Association*, à l'Ordre des Chevaliers de Colomb et au club de golf de Laval sur le Lac. Il était conservateur en politique. La dépouille est exposée aux salons funéraires Vallée, 5310 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. 30, en l'église Saint-Viateur.

M. Gaétan Benoit, président de la publicité, a souligné que, malgré le rationnement du papier, les journaux ont donné gratuitement, cette année, à la campagne, 58 p.c. plus d'espace que l'an dernier, compte tenu du rationnement de 25 p.c. Ainsi, les journaux ont donné 489 colonnes, y compris 189 photos, 13 rez-de-chaussée, 57 annonces-placards, des articles de rédaction, etc., soit l'équivalent d'un journal de grand format à 61 pages qui serait exclusivement consacré à la Fédération, ce qui pourrait s'évaluer en dollars à plus de \$25,000.

Mmes Roger Pinard, J.-P. Lalonde, Pierre Charton, de même que les présidents des autres sections nommées ci-dessus ont aussi présenté leurs rapports et fait les remerciements d'usage.

M. Gaétan Benoit, qui est le représentant officiel de l'archevêché à la Fédération, a tiré le mot de la fin, en disant que le bonheur qui résultait était impossible à décrire. Parfois, la joie que l'on goûte, dit-il, est presque plus des larmes. Mgr le vicaire général a dit aussi combien il est heureux de voir grandir la Fédération. Aujourd'hui, il ne s'agit plus comme autrefois de demander aux organisateurs et amis de la Fédération, de tenir, mais de leur demander de grandir davantage. Il fallait, continue-t-il, un président tel que M. Genest pour prendre le risque d'augmenter l'objectif, malgré la guerre et les charges nouvelles qu'elle occasionne. Mais il est merveilleusement récompensé de son audace, par le résultat incomparable obtenu par la onzième campagne. Mgr Valois a terminé en disant combien S. E. Mgr Charbonneau est fier de la Fédération et a suivi de très près les progrès de la campagne.

Vue d'ensemble des rapports

Voici les chiffres obtenus, à 11 heures hier soir, dans les diverses sections (le premier chiffre est celui du montant obtenu, suivi du pourcentage, le second, entre parenthèses, est celui de l'objectif): Arrondissements paroissiaux: \$285,670.26, soit 106.9 p. c. (\$265,000); noms réservés (hommes) \$183,367, soit 107.8 p. c. (\$170,000); noms réservés (femmes) \$15,125, soit 121 p. c. (\$12,500); section des employés \$43,985.15, soit 117.3 p. c. (\$37,500); sections spéciales \$32,312.72, soit 101 p. c. (\$32,000), ce qui donne un grand total, à date, de \$560,460.

Assemblée, conférences, etc.

Judi, 8 avril

Institut Pie XI, 3726 rue St-Denis, à 4 h. et à 8 h. Doctrine sociale: La famille, celle initiale de la société, par M. J.-B. Desrochers, p.s. A 5 h. et à 8 h. Action catholique: Le rôle des dirigeants en Action catholique par le R. P. V.-M. Villeneuve, o.m.i. Aumônier général de la L.O.C.

Vendredi, 9 avril

Société d'adoption et de protection de l'enfance: assemblée annuelle, hôtel Windsor, salon E. à 4 h. p.m.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

CONSERVEZ votre SANTE en Mangeant les Délicieuses

POMMES DE FRELIGHSBURG

UN FRUIT SAIN CULTIVÉ SCIENTIFIQUEMENT

Avec les compliments de la

PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

HA.7251

SERVICE JOUR et NUIT

Mariage et annulation

La Semaine religieuse de Montréal publie la note suivante:

Question: On a soumis à la *Semaine Religieuse*, la question suivante: "Une annulation civile, accordée en invoquant le droit canonique, affecte-t-elle la validité du mariage célébré devant l'Eglise?"

Réponse: A) le canon 1060 du Code de droit canonique fournit une réponse claire et précise à cette question; en effet, ce canon se lit comme suit: "Les causes matrimoniales entre baptisés sont soumises à la compétence propre et exclusive du juge ecclésiastique" — Expliquons très brièvement les termes de ce canon.

1° Les "causes matrimoniales" comprennent toute cause qui regarde la licéité et la validité du sacrement de mariage ainsi que ses effets essentiels, tels que les obligations et droits des époux;

2° L'expression "entre baptisés" veut dire tous ceux qui ont été baptisés valablement. Il suffit qu'un des conjoints soit baptisé pour que sa cause relève du tribunal ecclésiastique;

3° "compétence propre" signifie droit originaire, droit que l'Eglise a reçu de son Fondateur indépendamment de tout autre pouvoir; 4° "compétence exclusive" doit s'entendre: exclusion de toute autre autorité au sujet des mariages entre chrétiens. La raison de cette exclusivité vient du fait que le mariage de sa nature est une chose sacrée et religieuse, élevée par le Christ à la dignité de sacrement, et dès lors soumise à la seule autorité de l'Eglise;

B) Le canon 1016 du même Code de droit canonique répartit la compétence respective des deux tribunaux ecclésiastiques et civil: — "Le mariage des personnes baptisées est régi, non seulement par le droit divin, mais aussi par le droit canonique, et sans préjudice de la compétence du pouvoir civil touchant aux effets purement civils de ce même mariage."

Il s'en suit que la validité ou la nullité d'un mariage entre baptisés ne peut être déclarée que par un tribunal ecclésiastique, et que tout jugement civil, même apparemment basé sur le droit canonique et à l'effet d'annuler un tel mariage,

n'affecte en rien sa validité à point de vue religieux et ne peut toucher que les effets civils de ce mariage. (Cf. Code de droit canonique, cc. 1961 et 1016).

Vient de paraître

Camarades de combat

par Florence CONRAD

Brillamment illustré par Jean Pagès, *Camarades de combat*, que Mlle Florence Conrad vient de publier aux Editions Bernard Valiquette, Montréal et aux Editions Brentano, New-York arrive à son heure.

Une vingtaine d'illustrations du Jean Pagès, de l'illustre artiste français Jean Pagès mettent en relief les scènes les plus pathétiques décrites par l'auteur.

Camarades de combat, par Florence Conrad, avec illustrations de Jean Pagès, est en vente au prix de \$2.00 (\$2.10 par la poste). (Note de l'éditeur).

Service de Librairie du Devoir.

Bien Manger

Ici, on vous sert, chaque jour, les éléments essentiels de bonne et saine alimentation.

REPAS COMPLET 50¢
taxe comprise

HOTEL LAFAYETTE
ANTONIO-H. PATENAUE, prop.
Amherst et Demontigny CH. 8825

NOUVELLES
sur le
RATIONNEMENT

Pour renseignements importants, voyez à la page 5.

Avis de décès

BRADLEY — A Montréal, le 7 avril 1943, à l'âge de 81 ans, est décédé Mme veuve Téléphore Bradley, née Morand (Philomène). Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant, au convoi funèbre partira de la demeure de son fils Henri, No 3772, Parc La Fontaine, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ESTIMAUVILLE. — A Montréal, le 6 avril 1943, à l'âge de 83 ans, est décédée Madame Gustave d'Estimauville. La dépouille mortelle est exposée au no 4293, rue Saint-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste, départ de la maison à 8 heures 45. Parents et amis sont priés d'y assister.

de LORIMIER — A Outremont, le 7 avril 1943, à l'âge de 78 ans, est décédé Raoul-G. de Lorimier, avocat, c.r., époux de feu Irma Hamel. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée, 5310, av. du Parc, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. Bélair 3361

CALENDRIER

44 mois AVRIL 30 jours

Demain, VENDREDI 9 AVRIL 1943

STE MARIE CLOPPHE, veuve

Lever du soleil, 5 h. 27.

Coucher du soleil, 5 h. 38.

Lever de la lune, 8 h. 37.

Coucher de la lune, 11 h. 41.

Nouvelle Lune, le 4, à 4 h. 53 m. du soir.

Premier Quartier, le 12, à 10 h. 4 m. du soir.

Pleine Lune, le 20, à 9 h. 11 m. du matin.

Dernier Quartier, le 27, à 2 h. 51 m. du soir.

AVRIL 1943

Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

Nous avons le plaisir d'annoncer
UNE DIMINUTION SENSIBLE
dans les demandes de
RENSEIGNEMENTS



Quand nous demandions récemment aux usagers du téléphone à Montréal de s'abstenir d'appeler inutilement "Information", quatre appels sur cinq concernaient des numéros inscrits dans l'annuaire.

Déjà ces appels inutiles marquent une diminution sensible. Nous avons confiance que la réduction sera encore plus accentuée quand l'habitude de consulter l'annuaire se sera généralisée.

En allégeant ainsi la tâche des lignes téléphoniques et du mécanisme d'embrayage automatique vous aidez à maintenir l'efficacité du service pour vous, vos voisins et ceux qui comptent sur le téléphone pour activer la production en vue de la victoire.

Que votre devise soit désormais :

Consultez l'annuaire avant
d'appeler "Information"

Merci de votre collaboration.



En service actif

Donne des ailes aux mots

Le gérant,

JOHN RHIND

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

JEUDI, 8 AVRIL 1943

Demain : Nuageux, un peu de neige.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 30.
Minimum, 18.
Même date l'an dernier, 30.

BAROMETRE : 10 h. a.m. 29.65.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de

Moulé, 444 Sherbrooke est. adpt 8.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Mandement collectif sur les investigations pré-nuptiales

Une lettre pastorale des archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa sera bientôt publiée — Echo d'une Instruction du Saint-Siège — Le curé interrogera époux et parents — Justification de l'identité et établissement de la liberté des futurs mariés — Chaque mariage aura son dossier complet

Le chancelier du diocèse de Montréal, M. le chanoine G.-Robert Mitchell, nous fait tenir le communiqué suivant de l'archevêché, relatif au mandement collectif sur les investigations pré-nuptiales qui sera bientôt lancé :

Une lettre pastorale collective des Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa paraîtra sous peu, concernant les investigations pré-nuptiales.

Le document de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, de Son Excellence l'Archevêque d'Ottawa, et de l'Archevêque de Montréal, et de tous leurs suffragants, en tout vingt-cinq Evêques, le mandement a surtout pour but d'uniformiser et d'adapter aux conditions particulières de notre région une instruction récente du Saint-Siège sur la préparation des mariages.

Désormais, les époux devront subir séparément, en présence du Curé, un examen préalable, où ils auront à justifier leur identité au moyen de papiers officiels (à moins qu'ils ne soient personnellement connus du Curé), et à établir la liberté de leur état, la liberté de leur consentement et leur capacité juridique de contracter mariage.

Les parents seront aussi appelés ou même des témoins seront entendus, s'il reste quelque doute à éclaircir. Si les époux n'ont pas atteint l'âge de 21 ans, le consentement des parents, du tuteur ou du curateur, selon le cas, devra être donné par écrit et signé en présence de leur Curé.

Toutes les pièces relatives à cet examen seront conservées aux archives paroissiales, avec le certificat de publication, les dispenses de bans ou d'empêchement, etc. Chaque mariage aura ainsi son dossier complet, auquel il sera facile de recourir si dans la suite surgissait quelque difficulté.

Même dans les cas les plus urgents, aucun mariage ne devra être célébré moins de trois jours après l'avis qu'en auront donné les intéressés au Curé de la paroisse; et encore ce délai minimum sera-t-il

M. Rochette dépêche L'attaquesur Dieppe un conciliateur au Lac-St-Jean

Il semble que la grève du Syndicat du papier relève autant de Québec que d'Ottawa — Et celle du tramway ? ...

Québec, 8 (D.N.C.) — M. Edgar Rochette, ministre du Travail de la province de Québec, a annoncé aujourd'hui qu'un conciliateur de son ministère, M. Cyprien Miron, est rendu dans la région du Lac Saint-Jean, pour tenter de régler la grève des employés des trois moulins de papier de Riverbend, Jonquière et Chicoutimi.

Dès que la nouvelle de ces troubles ouvriers fut connue, M. Edgar Rochette offrit les services de son ministère au colonel Jones, président de la compagnie Price Bros, mais il n'a pas encore reçu de réponse. La même offre fut faite aux grévistes.

Dès son arrivée à Jonquière, M. Miron est entré en pourparlers avec les ouvriers, M. McLean, d'Ottawa, du bureau de conciliation fédérale, s'est informé hier de ce que le ministère du Travail de Québec faisait pour régler la grève et M. Rochette lui a fait savoir qu'un conciliateur provincial était déjà à l'œuvre.

Ottawa a cependant envoyé sur les lieux M. J. Pélipin qui collaborera avec M. Miron au règlement de la grève.

On se souvient que lors de la grève des employés de tramways à Montréal, la semaine dernière, le gouvernement provincial avait laissé entendre que cette grève ne tombait pas sous sa juridiction.

37 avions descendus

Washington, 8 (A.P.) — Des avions de combat américains ont descendu 37 avions japonais hier au sud-est des îles Solomon, selon un communiqué du ministère de la Marine. L'ennemi s'était alors attaqué à des navires américains à Guadalcanal. Les Américains ont perdu 7 de leurs avions. On ne sait pas encore si l'aviation ennemie a causé des dommages aux navires.

Cambriolage

Des cambrioleurs ont volé pour \$300 de cigarettes et pour \$100 d'articles divers dans le restaurant de M. Charles Dangelais, 1122A, rue Windsor, au cours de la nuit dernière.

Vol d'un taxi

Rendus au coin des rues Saint-Sacrement et Saint-François-Xavier, les deux hommes qui étaient montés à la gare Windsor dans le taxi de M. René Millot, 3448, rue Bordeaux, ont été forcés de descendre de la voiture pour s'enfuir avec.

LA POLITIQUE

La Chambre ontarienne veut se prolonger

Le premier ministre propose un délai additionnel d'un an — La journée d'hier à Queen's Park — M. Bracken est heureux de sa tournée

Toronto, 8 (C.P.) — L'Assemblée législative ontarienne doit discuter aujourd'hui un projet de loi visant à prolonger d'une année le terme de la Législature. Le chef de l'opposition, M. Drew, s'est opposé hier à sa présentation, parce que le gouvernement n'avait pas donné les deux jours d'avis requis. Pour passer outre à cette procédure, il faut le consentement unanime de la Chambre.

Ce projet de loi, inscrit au nom du premier ministre Gordon Conant, fait suite à une décision d'un caucus des députés libéraux tenu au début de la semaine. Sans cette prolongation, les Chambres seraient automatiquement dissoutes en octobre prochain. Le terme habituel de cinq années a déjà été prolongé l'an dernier.

La session ontarienne

Toronto, 8 (C.P.) — Les députés ontariens ont voté hier soir une motion d'un membre de l'opposition demandant de former un comité parlementaire pour étudier et recommander les amendements nécessaires à la loi des élections pour les militaires. Le projet de loi, M. Leslie M. Frost, progressiste-conservateur de Victoria, a soutenu que cette loi ne procure pas aux hommes et aux femmes engagés dans les services armés le vote libre et secret auquel ils ont droit.

La Chambre a adopté en deuxième lecture et avec l'approbation d'un peu près tous les députés, y compris M. Drew, un projet de loi pour l'établissement à Toronto d'un institut de recherches et de traitement du cancer, au coût de \$500,000. Ce sera une corporation d'au moins sept membres et d'au plus dix, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Il a été question hier de la situation particulière de M. R.-M. Smith, à la fois sous-ministre du ministère de la Voie et président de la R. Melville Smith & Co. Ltd., intéressée dans la construction de la route de l'Alaska. Le ministre de la Voie, M. McQuesten, a répondu à M. Drew que M. Smith n'a été rémunéré que pour le temps qu'il a consacré au gouvernement.

M. George H. Challies, progressiste-conservateur de Grenville-Dundas, a réclamé un subside plus élevé pour les producteurs de fromage ontariens. Il a recommandé un boni de 4 cents la livre. Le ministre de l'Agriculture, M. Dewar, a répondu que dans ce sens et il a exprimé son regret de constater que le gouvernement fédéral n'a pas ajouté un subside d'un cent pour compenser les frais accrus des producteurs.

M. Bracken heureux de sa tournée

Ottawa, 7 (C.P.) — M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, est revenu à Ottawa hier et il a exprimé son contentement de la réception que lui a faite la population québécoise.

Vendredi soir, M. Bracken portera la parole devant les membres du Junior Board of Trade de la capitale et dimanche soir, il participera à une discussion, tenue à l'office, à l'Eglise-Union de Renfrew. Il partira ensuite pour l'ouest de l'Ontario. Lundi soir, il parlera au Canadian Club de Chatham et il passera mardi et mercredi dans la région de Windsor.

M. G.-W. Spinney

M. G. W. Spinney, président de la Banque de Montréal, a été élu à midi même aujourd'hui, membre du conseil d'administration des Canadian Industries Limited, en remplacement de Sir Edward Beatty, décédé. L'élection a eu lieu à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires des C. I. L.

A l'état-major japonais

New-York, 8 (A.P.) — Une émission de Radio-Tokio a annoncé aujourd'hui la nomination du lieutenant-général Kitasaburo Hata comme vice-président de l'état-major japonais. Le lieutenant-général Hata, ancien de la campagne de la Malaisie, devient chef du transport dans le ministère de la guerre.

Attaques prévues

New-York, 8 (A.P.) — Radio-Tokio a averti les Japonais que les Etats-Unis pourraient bien lancer prochainement une série d'attaques aériennes sur le Japon. Les commentateurs japonais disent que cette attaque peut venir d'un moment à l'autre, de la Chine, des îles Aléoutiennes, ou de porte-avions.

Conquêtes terminées

D'une base allié dans le Pacifique Sud, 8 (A.P.) — M. Walter Nash, ministre de la Nouvelle-Zélande à Washington, après avoir visité les bases du Pacifique sud, prétend que le Japon a terminé ses conquêtes dans le Pacifique. Avant longtemps, a-t-il ajouté, les Alliés pourront lancer une grande offensive.

Démis de ses fonctions

Londres, 8 (C.P.) — Le major-général Sir Robert Percy Laurie, condamné à une amende d'environ 585 livres sterling pour avoir utilisé des coupons de rationnement de civils en plus de son carnet militaire, a été suspendu de son poste de maréchal-prévôt de Grande-Bretagne.

Vote secret sur la grève des employés de Cherrier

Les 1,500 grévistes devront décider cet après-midi s'ils retourneront au travail — Ils ont empêché, hier, leurs camarades de quitter Montréal — Une question de salaires, au fond de ce conflit — Les menaces du ministre Howe n'ont eu aucun effet

Les 1,500 grévistes ont empêché hier leurs camarades de quitter Montréal. Une question de salaires, au fond de ce conflit — Les menaces du ministre Howe n'ont eu aucun effet

A l'heure où nous allons sous presse, les membres de l'Union des employés en munitions des usines Cherrier ont commencé à voter, par scrutin secret, dans la salle du marché Maisonneuve, afin de décider s'ils doivent retourner au travail.

Cause du conflit

On sait que 1500 ouvriers de ces usines, membres de l'Union internationale, affiliée à l'American Federation of Labor, se sont mis en grève hier, pour protester contre le refus de l'Allied War Supply Board (Commission d'approvisionnement de guerre), de les faire bénéficier de nouvelles classifications leur accordant une augmentation générale de 3 à 7 cents l'heure.

Ces classifications étaient, nous dit-on, basées sur de nouveaux taux de salaires approuvés, en septembre dernier, par le Conseil régional du travail. Ces taux étaient de 43 à 49 cents l'heure, pour la main-d'œuvre féminine et de 46 à 70 cents l'heure pour la main-d'œuvre masculine.

On nous informe que la Canadian Car Munitions, employeurs des grévistes, ne s'opposait pas aux nouvelles classifications.

Par contre, à l'issue d'une conférence tenue hier soir, sous la présidence de M. Raoul Trépanier, entre les représentants des patrons, les chefs des grévistes et certains directeurs de la Commission d'approvisionnement en temps de guerre, on a déclaré que cette dernière avait rejeté les nouvelles classifications, sous prétexte que les taux de salaires étaient plus élevés que les "plafonds" établis.

Les grévistes empêchent le départ d'un train

La principale manifestation des grévistes, aux premières heures de la grève, s'est produite, hier après-midi, lorsqu'un groupe de membres de l'Union ontarienne, à 2 h. 35, le départ d'un train du Canadian National, à la gare de Maisonneuve. Ce train devait conduire un groupe nombreux d'ouvriers aux usines

Mort de Mme Sabourin

Mme veuve Alexandra Sabourin, tante de l'inspecteur A. Bélanger, de la police municipale, est décédée hier à l'âge de 99 ans à Prescott, Ontario. Lui survivent : trois sœurs : Mme J. Quinville, 95 ans, Mme Joseph Bélanger, 93 ans, Mme Damase Ranger, 84, et un frère, M. David Théoret, 86 ans.

En Chine

Tchoungking, Chine, 8 (A.P.) — Un porte-parole de l'armée chinoise a révélé aujourd'hui que les Japonais ont modifié leur stratégie en Chine en confiant la défense des centres secondaires à des garnisons chinoises recrutées par le régime vassal de Wang Ching Wei et en concentrant leurs propres forces pour défendre les centres plus importants. Les Japonais voudraient assurer à leurs armées une grande mobilité afin de pouvoir faire face à toutes les situations. Lorsqu'on lui a demandé si les Japonais se retireraient de la Chine, il a répondu que leurs effectifs n'ont pas changé et sont encore de 30 divisions et de plus.

L'officier supérieur chinois a dit qu'il y a eu des engagements dans le Houpe, le Honan, le Yunnan, le Kouangtoun, l'Anouei, le Chekiang, le Chansi et le Chantoung au cours de la dernière semaine, mais aucune opération d'importance.

En Birmanie

Nouvelle-Delhi, Inde, 8 (A.P.) — L'artillerie anglaise a brisé une attaque japonaise dans le secteur d'Indin, en Birmanie, où la bataille se poursuit. Les Japonais se seraient repliés après avoir subi de lourdes pertes. On ne rapporte aucun changement sur le front de l'Araikan au cours des 24 dernières heures.

Des avions alliés ont attaqué l'aérodrome de Shwebo, en Birmanie centrale, ainsi que la gare de Wundho et le village Pinleu à l'ouest de Katha. Des unités légères de la flotte britannique ont avarié deux vedettes japonaises dont l'une a probablement coulé sur la rivière Mayu.

(Un bulletin japonais transmis par la radio de Rome dit que les Japonais ont lancé une offensive à la fin de mars contre deux divisions anglo-indiennes près de la frontière de l'Inde et détruit des forces ennemies considérables le long de la rivière Mayu).

En Bulgarie

Ankara, Turquie, 8 (A.P.) — On rapporte l'arrivée de nouvelles unités de troupes allemandes dans les villes bulgares de Ruschuk, Varna et Kavalla. Les Bulgares eux-mêmes seraient à renforcer leurs garnisons des ports de la mer Egée et y envoyant des unités de cavalerie et à construire des défenses contre les chars d'assaut le long de la côte sur le territoire grec qu'ils occupent.

En Russie

Moscou, 8 (A.P.) — S'il ne s'est guère produit de changement sur le front russe au cours de ces dernières heures parce que le dégel entrave les opérations, on rapporte cependant de vifs engagements dans certains secteurs. Les troupes rouges ont pris d'assaut des positions allemandes au sud d'Izium après avoir repoussé pendant plusieurs jours des attaques allemandes. Dans le secteur de Sevsk, au nord-ouest de Koursk, les Allemands auraient vainement tenté d'avancer. Les Allemands auraient également échoué dans une attaque sur le front de la Volkhov. Le dernier bulletin soviétique ne dit pas un mot des opérations dans le Kouban.

Jours perdus

Londres, 8 (C.P.) — Le ministre du Travail, M. Ernest Bevin, a dit à la Chambre des communes aujourd'hui qu'environ 78,000 jours de travail avaient été perdus en janvier et février par suite de différends industriels.

Avance de la 1^{re} armée anglaise en Tunisie

La lutte a été dure — Vichy prévoit une offensive de grand style

Quartier général des Alliés en Afrique-Nord, 8 (A.P.) — La 1^{re} armée anglaise a gagné quatre ou cinq milles hier dans une attaque lancée par surprise dans le secteur de Medjez-el-Bab. Par suite de cette avance, l'armée du général Anderson n'est plus maintenant qu'à 27 milles de la ville de Tunis, la capitale du protectorat. Les troupes anglaises se sont lancées à l'assaut à l'aube hier et à midi elles avaient atteint leurs premiers objectifs et fait 150 prisonniers. L'avance s'est ensuite poursuivie à travers un terrain si difficile qu'il a fallu utiliser des mules pour transporter le ravitaillement.

Le 2^e corps d'armée des Etats-Unis et la 8^e armée anglaise continuent à poursuivre sans répit le maréchal Rommel dans le sud. Un bulletin révèle que la 8^e armée anglaise, après avoir enfoncé la ligne d'El Akarit dans l'avant-midi, a dû repousser de vigoureuses contre-attaques de l'ennemi dans l'après-midi. C'est apparemment alors que le maréchal Rommel a abandonné tout espoir de tenir dans cette région et s'est rendu compte que ses formations cuirassées qui faisaient face aux Américains sur la route Gafsa-Gabès se trouvaient dans une situation intenable et il a effectué sa retraite à la faveur de l'obscurité dans la nuit de mardi à mercredi.

Les troupes américaines du général Patton ont immédiatement avancé en nettoyant les derniers centres de résistance laissés par Rommel et en venant parfois aux prises avec les formations cuirassées qui bataillaient en retraite et elles ont atteint un point à 25 ou 30 milles d'El Guear. C'est là qu'elles ont rencontré les avant-gardes de la 8^e armée hier après-midi.

Les Italiens seraient six fois plus nombreux que les Allemands parmi les prisonniers, car Rommel continue à se servir des troupes italiennes pour couvrir sa retraite, mais la proportion des Allemands est beaucoup plus forte parmi les prisonniers faits par les Américains.

Célébration religieuse annuelle

La célébration religieuse de la fondation de Ville-Marie aura désormais lieu chaque année, selon le vœu du comité des fêtes religieuses du troisième centenaire de Montréal. Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, approuve et encourage le projet. La Semaine religieuse annonce qu'afin que cette célébration soit aussi solennelle que possible, elle aura lieu le dimanche, 16 mai, veille de la fondation. Il devrait y avoir dans toutes les églises de la métropole un sermon approprié et consécration à Notre-Dame de Montréal. Messieurs les curés sont invités à donner toute la piété et tout l'éclat possible à cette cérémonie. Ils pourront y préparer les fidèles par une neuvaine qui commencera le 8 et se terminera le 16, veille du jour de la fondation.

On pourra faire cette neuvaine durant les exercices du mois de Marie et utiliser la plaquette du R. P. Maurice Beaulieu, S.J. : "Neuvaine à Notre-Dame de Montréal".

Le jour même de la fondation, le 17, les maisons d'éducation sont spécialement invitées à célébrer à leur tour le mémorable événement. Messe de communion, consécration à la sainte Vierge, pèlerinage à l'un de ses sanctuaires, pieux exercices en son honneur, concours ou séance littéraire, les éducateurs sauront trouver dans leur dévotion envers la sainte Vierge et leur attachement à Ville-Marie, ce qui pourra le mieux raviver dans les âmes la dévotion eucharistique, la piété mariale et l'esprit missionnaire dont la fondation de notre ville fut marquée.

Curés et éducateurs sont priés de prévoir dès maintenant leur programme, d'en préparer de leur mieux, l'exécution. Il faut que la célébration de cette année fasse revivre les fêtes splendides du 17 mai 1642 et surtout en rappeler les grandes leçons.

Raids sur Naples et Messine

Le Caire, 8 (A.P.) — Les bombardiers lourds alliés ont de nouveau pilonné, dans la nuit de mardi à mercredi, le port de Naples et Messine, le terminus de la traversée de Sicile. Le bulletin du haut-commandement allié dans le Proche-Orient dit que l'on a allumé de nouveaux incendies à Naples et que tous les avions alliés sont revenus indemnes. On sait que Naples, grande base de ravitaillement pour les armées de l'Axe en Tunisie, a été bombardée à deux reprises dimanche, une fois par l'aviation alliée de l'Afrique-nord, et une fois par l'aviation alliée du Proche-Orient.

Catroux satisfait

Des quartiers généraux en Afrique du Nord, 8 (A.P.) — Le général Georges Catroux, satisfait de ses entretiens avec le général Giraud au sujet de l'union des Français, doit partir aujourd'hui pour Londres, où il rencontrera le général Charles de Gaulle.

Boni pour la laine propre

Ottawa, 8 (C.P.) — La Trésorerie fédérale réserve la somme de \$125,000 en subventions aux cultivateurs qui se conformeront aux règlements de l'envoi de laine propre aux manufactures. Ces subventions sont de quatre cents la livre. Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a déjà fait observer que la laine était généralement envoyée aux manufactures dans un mauvais état. Le gouvernement a établi ces règlements de plus grande propriété. Ceux qui s'y conformeront toucheront les subventions.

Grèves dans neuf scieries de pin

Spokane, 8 (A.P.) — La production est totalement suspendue dans neuf scieries de la région de Spokane, parce que 1200 ouvriers environ, tous membres de la *Lumber and Sawmill Workers Union (A. F. L.)*, ont commencé une conférence ininterrompue pour discuter le retard de l'Office d'administration des prix des Etats-Unis à approuver une augmentation de salaires dans l'industrie du pin de l'ouest des Etats-Unis. Les unionistes disent qu'ils continueront à "conférer" tant qu'ils ne recevront pas d'informations bien définies au sujet de leurs revendications.

Démission d'un premier ministre

Charlottetown, 8 (C.P.) — Le premier ministre Thane Campbell, a remis, aujourd'hui, sa démission comme chef du gouvernement, ministre des Travaux publics et de la Voie, procureur général, au lieutenant-gouverneur Bradford LePage.

On annonçait en même temps un autre changement dans le cabinet : M. Walter Jones est nommé ministre du Bien-Etre et remplace M. Mack MacGuigan, démissionnaire.

M. Campbell avait été élu député en 1931, ministre en 1935 et premier ministre depuis le 14 janvier 1936.

M. Harry Cox, ministre de la Défense civile, a aussi démissionné.

Bureaux de placement

Québec, 8 (D.N.C.) — M. Alfred Crowe, surintendant du Service de placement provincial a fait parvenir à M. Edgar Rochette, C.R., ministre du Travail, un rapport détaillé des opérations des bureaux de placement de la province, pour le mois de mars 1943.

Au cours du mois dernier, le total des demandes s'est chiffré à 8,777, pour les hommes et les femmes, et à 1,100 pour les garçons et jeunes filles. Le total des offres d'emploi, pour les deux sections, s'est chiffré à 9,836 et les placements effectués se sont élevés à 9,184.

M. Crowe a aussi fait parvenir au ministre un rapport des activités des détenteurs de bureaux de placement ou payants pour le mois de février. Au cours de ce mois, 6,833 hommes et 3,026 femmes se sont enregistrés et 3,684 hommes et 1,437 femmes ont trouvé de l'emploi régulier par l'entremise de ces bureaux. De plus 4,670 hommes et 1,934 femmes ont trouvé de l'emploi occasionnel.



Causeries politiques et radio

Le "Devoir" par suite du rationnement du papier et donc de l'espace, ne publie plus à titre gratuit de texte complet de causeries politiques à la radio, sauf pour des cas exceptionnels.

Le tarif de publication est de 8/2c la ligne, soit \$25.00 la colonne. Il faut réserver l'espace et remettre le texte 48 heures d'avance. Les causeries non insérées seront résumées à la convenance du journal.

SI L'ON PAIE LA RADIO, L'ON DOIT PAYER LE JOURNAL.

Jeudi, 8 avril 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:

12.45 p.m. La célébration des semences, causerie de M. J. Leblond au Réveil rural.

2.30 p.m. Récital conjoint de Gabrielle Parrot, soprano, et de Jeanne Serrière, pianiste. Mlle Serrière: Passepied (de suite anglaise), de Bach; Cascade d'argent opus 92, de Nisman; Vieilles histoires, de R. Guilou; 2e Étude opus 48, de Leontine; Mlle Parrot chantera, acc. par M. Oscar O'Brien: L'amour malheureux, de Mozart; Autour de Pauré: Noli, de Leontine; Beau soir, de Debussy; O thou bonny harvest field, de Bachman; etc.

8.30 p.m. Opinions. Sujet débattu: Le R. P. Georges Lévesque, O.P., directeur de l'École des sciences sociales de Québec.

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:

12.45 p.m. La célébration des semences, causerie de M. J. Leblond au Réveil rural.

2.30 p.m. Récital conjoint de Gabrielle Parrot, soprano, et de Jeanne Serrière, pianiste. Mlle Serrière: Passepied (de suite anglaise), de Bach; Cascade d'argent opus 92, de Nisman; Vieilles histoires, de R. Guilou; 2e Étude opus 48, de Leontine; Mlle Parrot chantera, acc. par M. Oscar O'Brien: L'amour malheureux, de Mozart; Autour de Pauré: Noli, de Leontine; Beau soir, de Debussy; O thou bonny harvest field, de Bachman; etc.

8.30 p.m. Opinions. Sujet débattu: Le R. P. Georges Lévesque, O.P., directeur de l'École des sciences sociales de Québec.

Sommaire des postes locaux

CBF-490 kilocycles

4.15 Récital de chant.

4.30 Radio-College, 1, 2, 3.

5.15 Nouvelles.

5.30 Le Masque de St-Or.

5.45 Causerie C.P.C.

6.00 Programmes de soir.

6.10 Sport.

6.15 Radio-journal.

6.30 Causerie.

6.45 Programme musical.

7.00 Un homme et son péché.

7.15 La vie commence.

7.30 Le Quatuor Alouette.

7.45 Mélodies masquées.

8.00 Les romans lyriques.

8.15 Victor.

8.30 Opinions.

9.00 Mon Pays.

9.15 Nouvelles et sport.

10.15 Concerto.

11.00 Musique Populaire.

11.25 Nouvelles.

9.00 Musique-hall Kraft.

9.30 Fighting Navy.

10.00 Radio-journal.

10.15 Concert.

11.00 Nouvelles de BBO.

11.25 Nouvelles.

11.30 Nouvelles.

11.45 Nouvelles.

12.00 Nouvelles.

12.15 Nouvelles.

12.30 Nouvelles.

12.45 Nouvelles.

1.00 Nouvelles.

1.15 Nouvelles.

1.30 Nouvelles.

1.45 Nouvelles.

2.00 Nouvelles.

2.15 Nouvelles.

2.30 Nouvelles.

2.45 Nouvelles.

3.00 Nouvelles.

3.15 Nouvelles.

3.30 Nouvelles.

3.45 Nouvelles.

4.00 Nouvelles.

4.15 Nouvelles.

4.30 Nouvelles.

4.45 Nouvelles.

5.00 Nouvelles.

5.15 Nouvelles.

5.30 Nouvelles.

5.45 Nouvelles.

6.00 Nouvelles.

6.15 Nouvelles.

6.30 Nouvelles.

6.45 Nouvelles.

7.00 Nouvelles.

7.15 Nouvelles.

7.30 Nouvelles.

7.45 Nouvelles.

8.00 Nouvelles.

8.15 Nouvelles.

8.30 Nouvelles.

8.45 Nouvelles.

9.00 Nouvelles.

9.15 Nouvelles.

9.30 Nouvelles.

9.45 Nouvelles.

10.00 Nouvelles.

10.15 Nouvelles.

10.30 Nouvelles.

10.45 Nouvelles.

11.00 Nouvelles.

11.15 Nouvelles.

11.30 Nouvelles.

11.45 Nouvelles.

12.00 Nouvelles.

12.15 Nouvelles.

12.30 Nouvelles.

12.45 Nouvelles.

1.00 Nouvelles.

1.15 Nouvelles.

1.30 Nouvelles.

1.45 Nouvelles.

2.00 Nouvelles.

2.15 Nouvelles.

2.30 Nouvelles.

2.45 Nouvelles.

3.00 Nouvelles.

3.15 Nouvelles.

3.30 Nouvelles.

3.45 Nouvelles.

4.00 Nouvelles.

4.15 Nouvelles.

4.30 Nouvelles.

4.45 Nouvelles.

5.00 Nouvelles.

5.15 Nouvelles.

5.30 Nouvelles.

5.45 Nouvelles.

6.00 Nouvelles.

6.15 Nouvelles.

6.30 Nouvelles.

6.45 Nouvelles.

7.00 Nouvelles.

7.15 Nouvelles.

7.30 Nouvelles.

7.45 Nouvelles.

8.00 Nouvelles.

8.15 Nouvelles.

8.30 Nouvelles.

8.45 Nouvelles.

9.00 Nouvelles.

9.15 Nouvelles.

9.30 Nouvelles.

9.45 Nouvelles.

10.00 Nouvelles.

10.15 Nouvelles.

10.30 Nouvelles.

10.45 Nouvelles.

11.00 Nouvelles.

11.15 Nouvelles.

11.30 Nouvelles.

11.45 Nouvelles.

12.00 Nouvelles.

12.15 Nouvelles.

12.30 Nouvelles.

12.45 Nouvelles.

1.00 Nouvelles.

1.15 Nouvelles.

1.30 Nouvelles.

1.45 Nouvelles.

2.00 Nouvelles.

2.15 Nouvelles.

2.30 Nouvelles.

2.45 Nouvelles.

3.00 Nouvelles.

3.15 Nouvelles.

3.30 Nouvelles.

3.45 Nouvelles.

4.00 Nouvelles.

4.15 Nouvelles.

4.30 Nouvelles.

4.45 Nouvelles.

5.00 Nouvelles.

5.15 Nouvelles.

5.30 Nouvelles.

5.45 Nouvelles.

6.00 Nouvelles.

6.15 Nouvelles.

6.30 Nouvelles.

6.45 Nouvelles.

7.00 Nouvelles.

7.15 Nouvelles.

7.30 Nouvelles.

7.45 Nouvelles.

8.00 Nouvelles.

8.15 Nouvelles.

8.30 Nouvelles.

8.45 Nouvelles.

9.00 Nouvelles.

9.15 Nouvelles.

9.30 Nouvelles.

9.45 Nouvelles.

10.00 Nouvelles.

10.15 Nouvelles.

10.30 Nouvelles.

10.45 Nouvelles.

11.00 Nouvelles.

11.15 Nouvelles.

11.30 Nouvelles.

11.45 Nouvelles.

12.00 Nouvelles.

12.15 Nouvelles.

12.30 Nouvelles.

12.45 Nouvelles.

1.00 Nouvelles.

1.15 Nouvelles.

1.30 Nouvelles.

1.45 Nouvelles.

2.00 Nouvelles.

2.15 Nouvelles.

2.30 Nouvelles.

2.45 Nouvelles.

3.00 Nouvelles.

3.15 Nouvelles.

3.30 Nouvelles.

3.45 Nouvelles.

4.00 Nouvelles.

4.15 Nouvelles.

4.30 Nouvelles.

4.45 Nouvelles.

5.00 Nouvelles.

5.15 Nouvelles.

5.30 Nouvelles.

5.45 Nouvelles.

6.00 Nouvelles.

6.15 Nouvelles.

6.30 Nouvelles.

6.45 Nouvelles.

7.00 Nouvelles.

7.15 Nouvelles.

7.30 Nouvelles.

7.45 Nouvelles.

8.00 Nouvelles.

8.15 Nouvelles.

8.30 Nouvelles.

8.45 Nouvelles.

9.00 Nouvelles.

9.15 Nouvelles.

9.30 Nouvelles.

9.45 Nouvelles.

10.00 Nouvelles.

10.15 Nouvelles.

10.30 Nouvelles.

10.45 Nouvelles.

11.00 Nouvelles.

11.15 Nouvelles.

11.30 Nouvelles.

11.45 Nouvelles.

12.00 Nouvelles.

12.15 Nouvelles.

12.30 Nouvelles.

12.45 Nouvelles.

1.00 Nouvelles.

1.15 Nouvelles.

1.30 Nouvelles.

1.45 Nouvelles.

2.00 Nouvelles.

2.15 Nouvelles.

2.30 Nouvelles.

2.45 Nouvelles.

3.00 Nouvelles.

3.15 Nouvelles.

3.30 Nouvelles.

3.45 Nouvelles.

4.00 Nouvelles.

4.15 Nouvelles.

4.30 Nouvelles.

4.45 Nouvelles.

5.00 Nouvelles.

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Vers de plus étroites relations avec l'Acadie

Sur l'histoire d'une famille acadienne

On tira sans doute avec intérêt la majeure partie du texte de la courtoisie que Mlle Madeleine Thibaudau a donnée à la radio en faveur des Acadiens.

chers Acadiens, C'est le Frère Bernard, Acadien, grand ami de l'Acadie et spécialiste de son histoire, qui, au nom du Comité de la Survivance Française en Amérique, m'a demandé de venir vous parler ce soir. Sans doute parce que mes ancêtres viennent d'Acadie et que c'est un hommage qui leur est dû, aux miens et à vos, et j'ai plaisir à les évoquer avec reconnaissance.

Pierre Thibaudau arriva de France à Port Royal vers 1644. Il y a un fort intéressant chapitre sur lui, et le sympathique vieux livre du Rameau de S. Père Une colonie éolée en Amérique: l'Acadie, publiée à Paris en 1889. Pierre Thibaudau, marié avec une jeune fille d'Acadie, Jeanne Terriau, dont il eut 11 enfants, avait construit un moulin à la Pré-Ronde, sur la rive de Port Royal, à 2 milles de l'embouchure. Mais en 1698, lorsque âgé de 67 ans, à l'époque d'un grand mouvement d'émigration vers Beaubassin et les Mines, comme le Père Chappellain, il voulut aller plus loin encore il partit avec une grande barque, avec 4 de ses fils: Pierre, Jean, Antoine et Michel, pour aller à la recherche de terres fertiles. Il s'arrêta sur les rives de la rivière Chipody, où il décida de s'établir, encouragé par l. de Villebon, mais en face de l'opposition entêtée et injuste de M. de Villieu, représentant M. de la Vallière, qui voulait faire entrer dans sa seigneurie de Beaubassin toutes les terres défrichées par les Thibaudau. Les discussions et procès durèrent longtemps, les réponses de France étaient lentes à venir. Pendant la petite colonie se développait rapidement: mariages, nouvelles maisons, multiplication des bêtes, riches moissons. Ce ne fut qu'en 1703 que le Conseil d'Etat confirma les habitants de l'Acadie dans la possession de leurs établissements sur les rivières Chipody et Eticodiac (la région actuelle de Lemmings et Moncton). Mais sans rien juger au fond, sur les rois seigneuriaux de M. de la Vallière. Ce fut une dernière consolation pour Pierre Thibaudau qui, arrivé au terme d'une vie dure et laborieuse, pleine de lutttes contre la nature et les hommes, d'aventures de travail, mourut le 28 décembre 1704, près de Port-Royal, à son moulin de la Pré-Ronde, qu'il n'abandonna jamais. Il avait vécu un grand, attirant autour de lui, des hommes énergiques, en bon terrain avec les Indiens Malécites et chechemins. Mais en 1705, le Conseil d'Etat, tout en reconnaissant les droits des colons à toutes les terres qu'ils occupaient, confirmait les revendications seigneuriales de M. de la Vallière. Laissons à d'autres l'histoire des années dures qui ont suivi, des guerres, du "grand brangement", pour relire ce joli récit d'un jour d'été, raconté par le Rameau de S. Père: "Pendant tout le jour, les deux petites colonies se sifflèrent souvent et se réunirent quelquefois; c'était plaisir de voir, s dimanches, toutes ces jeunes

filles, au bras de leurs maris, se promenant dans les prairies si fraîches de ces vallées, pour se rassembler le soir sous les auspices de la mère Brossard, dont la verte jeunesse et l'indifférence entraînèrent une animation toujours nouvelle au milieu de ces scènes de bonheur; sa fille, pleine de gaieté comme elle, recevait les compliments et confidences de son fiancé, le grave Thibaudau, fils de Pierre, grand garçon de belle prestance, mais dont le naturel sérieux imprimait à sa tendresse une certaine dignité mélancolique. A la suite de ces veillées, les jeunes gens de Chipody allumaient de grandes torches de résine et reconduisaient les gens de Petitcodiac jusqu'à leur rivière, en chantant de vieux Noëls ou quelques gais refrains, mais on ne se séparait point avant que le vieux Thibaudau n'eût présidé à la prière du soir, en donnant à l'assistance sa bénédiction de patriarche et de seigneur."

Ses descendants comptent aujourd'hui 1200 ou 1500 branches, tant en Acadie qu'en Louisiane. Il y a eu parmi eux des sénateurs, des professeurs, des magistrats. Si cela est en effet de la bénédiction du Ciel, le grand-père doit être content, en Paradis, de voir que ses enfants et ses petits-enfants se sont multipliés sur la surface de la terre. Une des branches de la famille, dont l'ainé s'appelait toujours Paul, fut déportée en Louisiane, au moment de la dispersion; mais, grands voyageurs, attirés peut-être irrésistiblement par la terre canadienne, ces Acadiens remontèrent la vallée du Mississippi jusqu'aux sources du grand fleuve. Là, on se sépara, quelques uns restèrent à Windsor, d'autres encore suivirent la rive sud du S. Laurent et fondèrent le village de l'Acadie. Quelques groupes se fixèrent dans la région de Saint-Jean et à la Beauce, où leurs descendants sont fort nombreux, mais ceux de Windsor se remirent en route, par la rive nord, pour aller s'installer à Sealestique et à S. Eustache et fondèrent le village de S. Jacques de L'achigan.

J'ai toujours désiré faire un voyage en Acadie pour y retrouver la trace de ceux d'autrefois et voir le pays d'Évangéline au moment des pommiers en fleurs. J'ai vu l'Atlas au printemps, les Alpes en toutes saisons, les Carpathes sous la neige, la Méditerranée bleue, la mer Egée à la lumière si douce, la sombre mer du Nord, le golfe du Mexique et les hautes Sierras, et je conserve l'espoir tenace de connaître un jour l'Acadie. Après la victoire, lorsque Dieu aura redonné la paix au monde, il serait bon d'organiser chaque année des pèlerinages en Acadie, afin que les descendants des vaillants pionniers de jadis puissent aller voir la terre de leurs pères.

Votre pays est si beau! Vous avez été si profondément fidèles à votre religion et à votre langue. Dans toutes les parties du monde on a entendu parler de vous, et vos fils se retrouvent partout en Amérique. Un des descendants de Pierre Thibaudau fonda Thibaudauville, en Louisiane, (il y a même une "paroisse" Thibaudau, c'est-à-



Les voilettes font bon ménage avec différents genres de chapeaux comme on peut le voir par ces vignettes.

dire un comté) et lorsque j'ai passé à la Nouvelle-Orléans, en route pour le Mexique, j'ai cherché mon nom dans l'annuaire du téléphone. Pour le Mexique, j'ai cherché mon temps si court, que j'ai renoncé à rendre visite à mes cousins de là-bas. Un printemps à Paris, j'ai reçu une lettre de Charles Thibaudau, Acadien établi en France, qui voulait me voir pour parler de sa famille, de son pays. J'ai longtemps correspondu avec Augustus Thibaudau, avocat américain de Niagara, qui désirait vivement avoir des renseignements sur sa famille originaire d'Acadie; j'ai eu grand plaisir à lui dire ce que je savais. L'abbé Tanguay dit que le menuisier Pierre Thibaudau était venu du Poitou (il y a une rue Thibaudau à Poitiers), mais nous n'avons ni l'un ni l'autre retrouvé son village d'origine. Les compagnies de navigation n'avaient pas, il y a trois cent ans, d'indestructibles listes de passagers.

La grande révolution a passé sur la France, les guerres ont duré longtemps au Canada, tant d'églises ont brûlé avec leurs registres. Il y a un Thibaudau qui a écrit ses mémoires à l'époque de la Révolution. L'oncle Alfred, grand voyageur de l'éternel, avait rencontré les Thibaudau d'Angleterre; le chef de la famille lui a dit que le premier Thibaudau connu avait accompagné Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre (sa devise était, "Je défie", sous une tête de cerf). Était-il venu du Poitou ou bien sa famille a-t-elle été plus tard dans le sud? Nous ne le savons pas.

Tous les descendants d'Acadiens gardent une grande amitié inextinguible pour leurs compatriotes lointains, et ne désirent que l'occasion de la manifester. Vous serez accueillis comme des amis inconnus, mais toujours attendus, lorsque vous viendrez dans nos parages. Souhaitons de tout cœur des relations de plus en plus étroites avec l'Acadie: échange d'idées, de revues, de journaux; que toutes nos grandes organisations sociales, charitables, littéraires, s'intéressent aux mouvements acadiens, aux groupes de là-bas, tant il est vrai que "c'est du choc des idées que jaillit la lumière".

Je voudrais pouvoir parler la langue française avec l'éloquence d'Étienne Gilson, du Père Delos, deux grands Français, amis du Canada, dont les voix vous sont familières, mais je ne puis que vous dire toutes ces choses en des mots bien simples, et vous redire l'admiration que nous avons pour vous, qui avez gardé intactes vos traditions, les trésors de votre religion et de votre langue.

Des voix autorisées ont dit bien souvent que la meilleure manière de garder sa religion, est de conserver sa langue. Si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, la vôtre est infiniment belle. Vous avez lutté, vous avez souffert et vous avez triomphé. Tout ce qui est grand, tout ce qui est beau s'achète par la souffrance. Tout bonheur doit être mérité. Vous qui avez le culte de la fidélité, vous avez compris que l'on doit à ses ancêtres de parler leur langue. J'ai rencontré trop souvent, au cours de mes voyages par le monde, des hommes qui ne parlaient plus la langue de leur mère, ou qui la parlaient à peine. Cela laissait une impression de tristesse et semblait un trahison. Mais vous, Acadiens, vous avez compris la fidélité, la vertu la plus rare de nos jours et il s'y mêle de la reconnaissance envers vos grands ancêtres, pionniers et colonisateurs, qui ont apporté la lumière venue de France, au Nouveau-Monde, au Canada de Jacques Cartier, de Cham-

plain, de Montcalm, de Maisonneuve, de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoise, des martyrs Jésuites, au pays d'Évangéline et de Notre-Dame-de-l'Assomption.

Les Chinois ont un culte immémorial pour leurs ancêtres, les Indiens eux aussi, vénèrent leurs morts, restons attachés au souvenir de nos pères, avec une reconnaissance émue pour la tâche qu'ils ont accomplie si noblement, pour tout ce que nous leur devons, sans le savoir.

Tous mes amis qui sont allés en Acadie: Mgr Maurault, M. René Gauthier, le Frère Bernard, et tant d'autres, sont revenus pleins d'admiration, et profondément émus.

Ils ont parlé de vous, ils ont écrit sur vous, ils vous ont fait aimer autour d'eux et cela est bon et juste, mais vous mériteriez d'être encore mieux connus.

Au cours d'un voyage en France, un jeune homme m'a dit jadis: "Vous n'êtes en Bretagne que depuis un mois, comme vous avez vite appris le français!" Une autre fois, au marché de Toulouse, deux pittoresques paysannes qui m'avaient vendu des pois-de-senteur parfumés, s'écrièrent, lorsque je leur dis que je venais du Canada: "Mais, vous n'avez pas l'air fatiguée!" C'était amusant, mais un peu triste, et cela nous remplit de beaucoup d'humilité. La Survivance française en Amérique est si émouvante, qu'elle ne devrait être ignorée nulle part.

Lorsque nous aurons mérité enfin, la joie du Paradis, que nous connaîtrons la gloire de Dieu, la tendresse infinie de Notre-Dame, tout l'amour du Christ, nous verrons, écrit le père Ledit, dans son inoubliable "Magnificat des Trépassés", les saints connus et les myriades de saints inconnus: parents, ancêtres que nous découvrons, et que nous aimons, non seulement à cause des liens de famille qui nous rattachent à eux, mais plus encore pour leurs incomparables vertus. L'ancêtre des Thibaudau, qui a déjà accueilli en Paradis de si nombreux descendants, doit regarder avec une émotion toute particulière le Père Lucien-TT. de la Société de Jésus, et dom Roméo Thibaudau, de l'Ordre de saint Benoît, et tant d'autres Thibaudau, prêtres, religieux et religieuses, qui portent l'uniforme de Dieu. Cette prière du soir, dite fidèlement, en famille, sur la terre acadienne, il y a près de trois cents ans, a mérité peut-être à l'heure des lointains petits-fils, aujourd'hui, ont consacré leur vie au service du Seigneur.

Que Dieu bénisse les Acadiens, que Notre-Dame de l'Assomption, à qui fut dédiée la première paroisse à Port-Royal, en 1678, et qui fut toujours, la patronne de l'Acadie, les protège, comme elle protégea leurs pères.

Madeleine THIBAUDEAU

Fête intime chez les Artisans

Chez les Artisans Canadiens-Français, à leur bureau central, tous les employés se sont réunis samedi soir auprès de leurs officiers généraux, afin de fêter les membres de leur ligue de quilles.

Chant, danse, musique, goûter, rien n'a manqué et le rapprochement harmonieux entre les chefs de service et leurs assistants a pour beaucoup contribué au succès de la fête; les prix généraux qui leur sont venus de partout ont terminé le crescendo d'enthousiasme qui avait débuté dans l'après-midi, à l'occasion de la dernière partie de quilles.

10,000 femmes collaborent avec le Service des Consommateurs

On demande de nouveaux agents de liaison

Le Service des consommateurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre compte maintenant dix mille représentantes bénévoles faisant partie des comités régionaux, des sous-comités ou agissant comme membres correspondants ou encore agents de liaison. Ces femmes constituent une véritable armée, celle du front domestique, travaillant volontairement à combattre l'inflation.

En 15 mois, le Service des consommateurs, sous l'habile direction de M. Byrne Sanders et de Mme René de la Durantaye a réussi ce tour de force d'intéresser 10,000 femmes, d'obtenir leur collaboration bénévole et de créer un tel intérêt que pas une ne soit soustraite à la tâche qui lui a été confiée.

Mme Tancred Jodoin, présidente du comité consultatif régional féminin de Montréal, est enchantée du travail accompli par toutes les femmes qui lui prêtent leur concours. Chacune fait sa part. Tous les membres du comité et des sous-comités, qui en dépendent ont à cœur le succès de la lutte contre l'inflation. Les groupements organisés sont représentés auprès du Service des consommateurs par des agents de liaison. Il n'est pas nécessaire que le groupe soit nombreux; cinq ou six amies ou voisines peuvent choisir parmi elles un agent de liaison qui aura pour mission de rapporter leurs problèmes et leurs suggestions au Service des consommateurs par l'entremise de son comité local, de son sous-comité ou d'un membre correspondant.

Le Service des consommateurs envoie régulièrement à chaque agent de liaison la documentation nécessaire pour lui permettre d'expliquer à ses voisines ou amies les règlements de la Commission concernant le contrôle des prix. L'agent de liaison distribue le Bulletin des consommateurs et le carnet d'achats dans lequel la ménagère avertie inscrit les prix de toute marchandise afin d'en surveiller la stabilité.

Dans la province de Québec, 2,422 femmes font partie soit d'un comité consultatif régional, soit d'un sous-comité ou ont accepté le poste de membre correspondant ou d'agent de liaison. Le travail accompli est magnifique et mérite notre admiration; il mérite aussi d'être limité.

Comme on peut le constater, le travail de l'agent de liaison, en particulier, n'est pas compliqué du tout. Le Service des consommateurs demande un nombre de plus en plus grand d'agents de liaison et ce, dans l'intérêt même des ménagères.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Retraites à N.-D. du S.-Esprit

Des retraites fermées auront lieu à la Maison Notre-Dame-du-S.-Esprit aux dates suivantes: Du 9 au 12 avril pour demoiselles par le R. P. Sanchoagrin; du 12 au 15 avril pour dames, par le R. P. Desmarais; du 15 au 18 (12 jours) pour employées de bureaux, par le R. P. Pouliot; c.s.s.; du 18 au 21 pour sœurs-malades, par le R. P. Langlois, S.J.

Préface d'Évangéline d'Avance chez les SS. Mias de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin St-Catherine, Outremont, ou CA. 3592.

Journée d'étude

L'Association des Techniciennes laïques en Sciences Ménagères tiendra sa journée d'étude, samedi, le 1er avril, 1943. La séance du matin aura lieu à 9 h., à l'École Ménagère Provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Sujet d'étude: "Autour de la maison avec un technicienne en sciences ménagères."

A la S.O.C.

Les élèves qui ont suivi les cours de coupe et de couture donnée par la Société des Ouvrières Catholiques à la Pédagogie Nationale S.-Jean-Baptiste sont invitées à rencontrer Mme E. Poirier pour questions très intéressantes vendredi soir le 9 avril vers 8 h., à 853 est, rue Sherbrooke.

LA CROIX ROUGE

Cours de soins d'urgence en temps de guerre

Grâce à la magnifique organisation et à l'intelligente initiative de la Société canadienne de la Croix Rouge, les dames auxiliaires de l'Aide au soldat des Fusiliers Mont-Royal ont inauguré lundi soir, à l'arsenal de l'avenue des Fins, une série de cours de soins d'urgence en temps de guerre.

Le Dr Léon Gérin-Lajoie, président du comité du service d'hygiène publique de la Société canadienne de la Croix Rouge, a parlé, dans sa conférence, des hémonrries, de leurs causes et de la façon de les traiter.

Une centaine de dames assistaient dans la salle d'armes du mess des officiers à cette inauguration.

D'autres conférences ont été données par le Dr Donat Voghel, qui a parlé du choc opératoire; le Dr Emile Legrand, du climat psychologique du cas d'urgence; le Dr Jean-Marie Roussel, de la respiration artificielle, et les dames apprennent à faire des bandages suivant la démonstration de Mlle Athalie Charlehois.

L'enthousiasme des dames à suivre ces cours démontre encore une fois que toutes les entreprises de la Société canadienne de la Croix Rouge, par leur utilité et leur parfaite coordination, répondent à une nécessité qui en temps de guerre s'impose de jour en jour plus fortement.

Décès de Mlle Mathilde Taché

Québec, 8 (D.N.C.) — Mlle Rita-Mathilde Taché, fille de M. Alexandre Taché, du ministère des Terres et Forêts, et de dame Rosalie Casgrain, est décédée subitement, samedi, au début de l'après-midi. Elle fut frappée d'une faiblesse, pendant qu'elle marchait, rue Saint-Jean, non loin de la Côte du Palais. Elle mourut quelques minutes plus tard à l'Hôtel-Dieu, où on l'avait fait transporter.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour une seule réunion: Dimanche, le 11 courant, à l'église Notre-Dame-des-Victoires, 2700, rue Lacordaire, pour 8 heures du soir.



FOURRURES

Magnifique Assortiment de PARURES DE COU

Renard Argenté — Martre de la Baie d'Hudson — Vison — Ecureuil, etc.

CHOIX DE BEAUX MANTEAUX DE FOURRURE A PRIX TRÈS AVANTAGEUX

RAT MUSQUE CHAT SAUVAGE \$200 \$175

SEAL FRANÇAIS MOUTON DE (Lapin teint) \$135 PERSE, \$250

J.A. TURCOTTE

1590 Ste-Catherine est

FR. 7751

RATION-ACTUALITÉS

Dernier appel au sujet du sucre pour mise en conserve

Vous n'avez plus que quelques jours—plus exactement jusqu'au 15 avril—pour envoyer votre demande de sucre pour mise en conserve à votre Comité local de rationnement. Complétez la formule de demande qui se trouve dans votre carnet de rationnement, puis joignez-y celles des autres personnes que vous devez nourrir, après avoir mis le numéro de série propre à chacune d'elles, et en voyez immédiatement le tout à votre Comité local de rationnement.

Coupons de beurre

Les coupons Nos 1, 2, 3, et 4 sont maintenant valables. Le coupon No 5 deviendra valable le 10 avril. Tous ces coupons seront valables jusqu'au 30 avril inclusivement.

Le coupon de beurre No 6 sera valable le 17 avril; le No 7, le 24 avril; le No 8, le 1er mai; le No 9, le 8 mai. Tous ces coupons seront périmés le 31 mai.

Le but du programme de la mise en conserve

Le but de la campagne de la mise en conserve domestique est d'engager les ménagères à mettre la plus grosse quantité possible de fruits en conserve avec la plus petite quantité possible de sucre. Ceci implique, naturellement, que la mise en conserve importée plus que la fabrication des confitures et des gelées. On ne doit pas utiliser le sucre pour la mise en conserve des fruits secs, marinades, légumes, courges, citrouilles, tomates ou pour faire du vin. Si vous vous servez de sucre pour l'une ou l'autre de ces fins, vous devez le prendre à même votre ration régulière hebdomadaire.

Touristes d'été

Les touristes séjourant plus de huit semaines au Canada, qui désirent du sucre pour la mise en conserve, doivent faire leur demande à un Comité local de rationnement. Si la demande est accordée, elle sera établie sur la même base que celle des citoyens canadiens.

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour y référer au besoin.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

"VITE APPRÊTÉE!" "QUEL BON GOÛT!" "DIFFICILE À BATTRE!" "HUM! QUEL RÉGAL!"

Le Mélange LIPTON

pour **SOUPE AUX NOUILLES**, la soupe d'apprêt rapide qui a véritablement la saveur du poulet

Essayez, dès aujourd'hui, le mélange Lipton, soupe aux nouilles. Constatez combien sa préparation est rapide et facile. Voyez comme vous obtenez plus de soupe pour votre argent. Appréz cette délicieuse saveur de poulet. Vous verrez alors pourquoi c'est "la soupe de bon goût, la soupe pour vous".

En 7 minutes, le mélange Lipton, soupe aux nouilles, vous donne une soupe claire, dorée... si appétissante qu'elle a le goût des meilleures soupes cuites lentement, mais faites à la maison. Et n'oubliez pas, le mélange Lipton, soupe aux nouilles, peut être facilement envoyé fourre-met.

Goûtez à "cette soupe pour vous". Dès aujourd'hui, demandez à votre épicer le mélange Lipton, soupe aux nouilles.

LIPTON'S NOODLE SOUP MIX

SOUPE AUX NOUILLES

2 PAQUETS POUR 25c

UN PRODUIT DE **LIPTON**

Les emballages du **THE LIPTON PLEIN DE SAVEUR** (à fines feuilles)

Faites faire vos RÉPARATIONS de Fourrures

SANS DELAI

La coopération du public est nécessaire, cette année plus que jamais, à cause de la pénurie de main-d'œuvre et autres restrictions en temps de guerre.

SOYEZ PREVOYANTS

Exécutées dès maintenant — plus tard, il sera sûrement trop tard — Vos réparations seront mieux soignées et partant, donneront plus de satisfaction, sans compter l'économie réalisée. Collaborez avec votre marchand de fourrure.

Entreposage 2% — Estimé gratuit

Contribuez à épargner de la gasoline en apportant VOUS-MÊME vos fourrures pour ENTREPOSAGE et REFECTION.

ASSOCIATION DES **MAÎTRES-FOURREURS CANADIENS**

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

MM. Hamel et Duplessis discutent des pouvoirs d'eau dans la province

Deux motions de l'opposition — Nombreux points d'ordre — Les deux partis célèbrent les hauts faits de leur administration et condamnent leurs adversaires

(par Louis ROBILARD)

Québec, 8. — La discussion sur deux motions de l'opposition, l'une de M. Duplessis, sur les pouvoirs d'eau, et l'autre du Dr Paquette, sur la voirie provinciale, a occupé la majeure partie de la séance d'hier soir, à l'Assemblée législative.

M. Hamel, ministre des Terres et Forêts, a répondu à la discussion préliminaire de la motion de l'opposition à l'appui de la motion critiquant la maladministration de nos ressources hydrauliques par les libéraux, par contraste avec les réalisations et les redressements opérés par le gouvernement de l'Union Nationale.

La forte argumentation de M. Hamel a provoqué une réponse virulente de M. Duplessis, laquelle a suscité jusqu'à quatre points d'ordre en même temps.

Le ministre des Terres veut établir que la centrale de l'Abitibi construite par le gouvernement Duplessis fut la plus belle entreprise de sabotage pour ruiner la concurrence de l'Etat en matière hydro-électrique. Elle a coûté la somme de \$9,000,000, ce qui représente un prix de \$300 par cheval-vapeur, alors que le coût maximum ne doit pas dépasser \$125, pour faire face à la concurrence privée. Au surplus, le courant produit par cette centrale, 25 cycles, alors que le régime électrique provincial est de 60 cycles, oblige les gens de la région à s'approvisionner d'appareils électriques en Ontario.

Sous le régime Godbout, en trois ans, alors que l'Union Nationale ne faisait tomber que 56,000 chevaux-vapeur dans le domaine public, dans le même espace de temps, c'est 371,695 c. v. que les libéraux redonnaient à la province.

Au sujet des concessions aux Passes Dangereuses, sur la Péribonka, M. Hamel dit que ces travaux ont coûté \$10,000,000 et sont pratiquement terminés et ils ont donné du

travail et des revenus qui se chiffrent peut-être par \$100,000 par année. De plus, l'Alumina Co. a versé au gouvernement \$50,000 pour faire de la pisciculture dans la région pour réparer les dommages causés.

Pour les bois détruits, malgré les précautions prises, la compagnie a payé \$824,000 en dédommagement.

Le gouvernement libéral déclare M. Hamel, respecte les entreprises privées et le capital sain. Il agit au lieu de parler. Les grandes déclarations ne nourrissent pas le peuple.

M. Duplessis rappelle le débat au sujet des rapports non écrits lors de la discussion sur l'échange des forces hydrauliques de la rivière Outaouais et parle de réponses contradictoires de M. Hamel. De nombreux points d'ordre l'arrêtent.

Le chef de l'opposition accuse les libéraux d'avoir dilapidé les richesses naturelles de la province en les cédant à vil prix à des capitalistes, alors qu'ils avaient tout l'avantage de créer une hydro-provinciale, en quarante ans. Il défend avec énergie la centrale du Témiscamieque. C'est un actif de \$20 millions, dit-il, et cela a fait baisser les taxes de \$1 million par année dans la région.

M. Duplessis reproche au gouvernement d'avoir donné à l'Alumina une de nos plus belles sources hydro-électriques sur la Péribonka. Le gouvernement de l'Union Nationale avait refusé ce privilège.

M. Duplessis parle également de la Beaubarnois et dit que le ministre, en présence d'une pareille situation, a manqué de dire qu'il y avait eu l'émancipation de la région.

En terminant, M. Duplessis déclare que l'affaire de la Péribonka est une affaire scandaleuse et que, sous l'Union Nationale, les ressources naturelles étaient employées pour le peuple.

La motion est finalement adoptée.

La motion Francoeur sur le travail féminin

Décision de l'Orateur — "Sous forme d'un discours" — Nouvelle rédaction et discours du député de Mercier à l'appui de sa recommandation

Québec, 8. — Le président de l'Assemblée législative a rendu la décision suivante, hier après-midi, sur la motion du député de Mercier, J.-A. Francoeur, relative au travail féminin:

"Lors de la séance du 31 mars dernier, l'ordre du jour a appelé l'étude de la motion suivante présentée par le député de Montréal-Mercier:

"Que l'Assemblée législative:

Attendu que cette Chambre, à la session de 1935, a été saisie d'un projet d'un projet de loi en vertu duquel il était demandé de restreindre le travail féminin, dans la province, de façon à aider les femmes et les jeunes filles ayant absolument besoin d'un emploi, plutôt que celles qui n'en avaient pas besoin; Vu la guerre actuelle, alors que le pays a besoin de tout son effectif possible masculin pour sa propre défense;

Recommande au gouvernement fédéral, de qui relève la responsabilité de l'effort de guerre, de diriger le travail féminin, pour aider d'avantage cet effort, vers le travail de la ferme ou la main-d'œuvre manuelle, en vue de la production agricole; Ce qui aurait aussi pour effet de conserver, à nos jeunes personnes du sexe féminin, leur santé et leur avenir."

L'honorable député de Lotbinière a soulevé une question d'ordre et de règlement à l'encontre de cette motion, alléguant qu'elle était contraire aux dispositions de l'article 150 des règlements.

Je maintiens l'objection, étant d'opinion que cette motion est, en effet, rédigée sous forme d'un discours (voir les décisions que j'ai rendues les 17 et 24 mars 1943).

J'ordonne, en conséquence, que ladite motion soit rayée du feuillet."

Toutefois, M. Francoeur avait réinséré sa motion en ne retenant que ces mots:

"Que l'Assemblée législative recommande au gouvernement fédéral de diriger et d'orienter le travail féminin vers les fermes."

M. Francoeur a été autorisé à présenter sa motion sous cette nouvelle forme simplifiée et il a prononcé un discours explicatif à l'appui.

Nouvelle motion de M. René Chaloult

Cinq Commissions fédérales n'ont pas un seul membre canadien français

Québec, 8. — M. René Chaloult, député de Lotbinière, sous une forme nouvelle, vient d'insérer la motion suivante au feuillet de la Chambre, dans laquelle il invite l'Assemblée législative à exprimer son regret que cinq commissions fédérales ne renferment pas un seul membre canadien-français:

"Que cette Chambre regrette:

1o, qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les sept membres de la Commission fédérale des "Comités économiques conjoints";

2o, qu'il n'y ait qu'un seul Canadien français sur les cinq membres de la "Commission permanente canado-américaine de défense";

3o, qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les sept membres qui forment le "Comité mixte de la production du matériel de guerre";

4o, qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les trois membres du "Comité mixte de coordination de la production du matériel de guerre";

5o, qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les quatorze membres de la "Commission mixte des vivres".

Vote de 51 à 16 en faveur d'une décision de l'orateur

Québec, 8. — La Chambre a été appelée à voter hier après-midi sur une décision de l'Orateur.

M. Drouin présentait un bill "pour faciliter l'emploi temporaire de l'argent comme métal conducteur d'électricité en temps de guerre".

Le préambule suivant indique la portée de ce projet:

"Attendu que pour rendre disponible pour des fins essentielles le cuivre qui serait autrement utilisé dans certaines usines, le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique est disposé à confier une quantité équivalente d'argent actuellement conservé en lingots;

"Attendu qu'il y a lieu, dans l'intérêt de l'effort de guerre, de faciliter cette substitution en mettant l'argent ainsi utilisé à l'abri de toutes taxes ou autres réclames et en empêchant les propriétaires des usines où il sera placé de subir, de ce chef, une aggravation d'impôts."

M. Duplessis soutient que ce bill devrait être précédé d'une résolution par laquelle l'engagement du revenu de la province.

L'Orateur déclare le bill Drouin régulier. M. Duplessis en appelle de cette décision et la majorité (51 à 16) la maintient. M. Chaloult vote avec la droite.

Le bill Perrier sur la fréquentation scolaire obligatoire

Texte du projet de loi avec ses notes explicatives

Québec, 8. — Aux applaudissements nombreux et prolongés de la droite M. Hector Perrier a présenté son projet de loi concernant la "fréquentation scolaire obligatoire" qui entrera en vigueur, pour la majeure partie, le 1er juillet prochain.

La Chambre a adopté unanimement ce bill en première lecture.

Les enfants de 6 à 14 ans seront tenus de fréquenter une école; les commissions scolaires contrôleront les absences; les parents réfractaires seront passibles d'amendes; les commissions scolaires sont tenues de recevoir, dans les écoles, les enfants de 5 à 18 ans, domiciliés dans la municipalité; l'enseignement sera gratuit dans les écoles élémentaires ou primaires élémentaires; la rétribution mensuelle ne peut être exigée que pour la fréquentation des cours d'un degré supérieur à l'élémentaire ou au primaire supérieur.

Voici le texte du projet de loi Perrier avec ses notes explicatives:

Bill No 21

Loi concernant la fréquentation scolaire

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 2 de la Loi de l'Instruction publique (Statuts révisés, 1941, chapitre 59) modifié par l'article de la loi 6 George VI, chapitre 20, est de nouveau modifié en remplaçant le paragraphe 19 par le suivant:

"19. Les mots "rétribution mensuelle" désignent la contribution qui peut être exigée pour tout enfant qui fréquente certaines écoles publiques";

2. L'article 69 de ladite loi est modifié en ajoutant, à la fin, ce qui suit: "et dans lesquelles ils sont tenus d'admettre aux cours qui y sont donnés tout enfant domicilié dans la municipalité, depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de cinq ans, jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de seize ans";

3. L'article 96 de ladite loi est modifié en insérant, après le mot "payant", dans la onzième ligne, les mots "s'il y a lieu";

4. Les articles 257 à 263 de ladite loi sont remplacés par les suivants:

"257. Les commissions et les syndicats d'écoles peuvent fixer, en même temps que le taux de la cotisation, celui d'une rétribution mensuelle pour les cours d'un degré supérieur à l'élémentaire ou au primaire élémentaire.

"258. Cette rétribution doit être uniforme pour tous les cours d'un même degré dans les écoles d'une même municipalité.

"259. La rétribution mensuelle est payable au secrétaire-trésorier par le père ou la mère, le tuteur ou gardien de chaque enfant qui fréquente une telle école et qui a terminé l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de quatorze ans.

"260. Les commissions et les syndicats peuvent aussi, à leur discrétion, requérir les instituteurs et les institutrices de percevoir la rétribution mensuelle dans leurs écoles respectives au commencement de chaque mois, et, dans ce cas, les reçus signés par les instituteurs ou les institutrices auront la même valeur légale que s'ils portaient la signature du secrétaire-trésorier. Les instituteurs et les institutrices chargés de cette perception doivent à la fin de chaque mois faire remise au secrétaire-trésorier des sommes perçues ainsi que d'une liste de tous les élèves qui ont acquitté la rétribution mensuelle.

"261. La rétribution mensuelle comporte les mêmes privilèges et hypothèques que la cotisation scolaire; elle peut être perçue de la même manière et en même temps que celle-ci, ou être exigée d'avance chaque mois, excepté dans les municipalités où le mode de perception est réglé par une loi spéciale ou un règlement de la corporation scolaire.

"262. La rétribution mensuelle peut être exigée des indigents.

"263. Dans le rapport qu'ils sont tenus de transmettre au surintendant, les commissions ou les syndicats d'écoles doivent indiquer le taux de la rétribution mensuelle fixée pour la municipalité et le montant qui en a été perçu."

5. L'article 285 de ladite loi est modifié en remplaçant le premier alinéa par les suivants:

"285. Le secrétaire-trésorier est tenu de faire chaque année, au cours des mois de mai et juin, le recensement des enfants domiciliés dans la municipalité scolaire; les commissions et les syndicats d'écoles doivent veiller à ce qu'il remplisse ce devoir.

Dans ce recensement, il doit faire la distinction entre les garçons et filles, et entre chacun des âges de cinq à dix-sept ans inclusivement.

L'âge à inscrire est celui de l'enfant le premier juillet suivant.

Pour chacun de ces enfants, le secrétaire-trésorier doit indiquer:

a) s'il fréquente l'école dans la municipalité;

b) s'il fréquente l'école hors de la municipalité;

c) s'il suit des cours du soir ou des cours spécialisés pendant une partie de l'année;

d) s'il ne fréquente pas l'école et, s'il s'agit d'un enfant de six à quatorze ans inclusivement, pour quel motif."

6. L'article 288 de ladite loi est remplacé par le suivant:

"288. Un sommaire du recensement doit être transmis au surintendant avant le quinze juillet, sur la formule fournie par ce dernier."

7. L'article 290 de ladite loi est remplacé par le suivant:

"290. Le père, la mère, le tuteur ou gardien de l'enfant, absent de l'école, doit être tenu de fréquenter l'école et

Section IVa

De la fréquentation scolaire obligatoire

"290a. Tout enfant doit fréquenter l'école chaque année tous les jours pendant lesquels les écoles publiques sont en activité suivant les règlements établis par l'autorité compétente, depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de six ans jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de quatorze ans.

"290b. Satisfait à cette obligation

1° L'enfant qui fréquente une école sous le contrôle d'une commission scolaire ou toute autre école organisée sous l'empire des lois de cette province;

2° Celui qui reçoit à domicile un enseignement efficace.

"290c. Est dispensé de cette obligation:

1° L'enfant qui est empêché de fréquenter l'école par maladie ou infirmité;

2° Celui qui a obtenu un certificat attestant qu'il a terminé avec succès les cours d'études élémentaires ou primaires élémentaires ou un autre certificat équivalent;

3° Celui qui a été expulsé de l'école publique suivant la loi et les règlements scolaires;

4° Tout enfant âgé de moins de dix ans et résidant à une distance de plus de deux milles, par le chemin le plus court, de l'école publique la plus rapprochée à laquelle il a droit d'être admis, de même que tout enfant qui réside à plus de trois milles, par le chemin le plus court, de l'école publique la plus rapprochée à laquelle il a droit d'être admis, si dans l'un et l'autre cas, la commission scolaire ne pourvoit pas au transport gratuit des enfants à l'école.

"290d. Le contrôleur d'absences de la municipalité peut, sur la demande écrite du père, de la mère, du tuteur ou gardien d'un enfant, dispenser ce dernier de l'obligation de fréquenter l'école pour une ou plusieurs périodes n'excédant pas en tout six semaines par année scolaire lorsque les services de cet enfant sont requis pour les travaux de la ferme ou pour des travaux urgents et nécessaires à la maison ou pour le soutien de cet enfant ou de ses parents.

La dispense est accordée par un certificat en relatant les motifs.

"290e. Durant les heures de classe des écoles publiques, nul ne doit, sous peine d'une amende n'excédant pas vingt dollars, employer un enfant avant la fin de l'année scolaire au cours de laquelle cet enfant a atteint l'âge de quatorze ans, à moins qu'une dispense n'ait été accordée en vertu de l'article précédent.

"290f. Le père, la mère, le tuteur ou gardien de chaque enfant obligé par la présente section de fréquenter l'école, doivent faire en sorte que cet enfant satisfasse à cette obligation tous les jours de classe.

"290g. Toute commission scolaire doit nommer un ou plusieurs contrôleurs d'absences qui doivent surveiller l'observance de la présente section dans la municipalité scolaire pour laquelle ils sont nommés.

"290h. Avec l'autorisation écrite du surintendant, deux ou plusieurs commissions scolaires peuvent nommer le même contrôleur d'absences.

"290i. La nomination d'un contrôleur d'absences et la fixation de sa rémunération sont faites par résolution dont copie doit être transmise, dans les quinze jours, au surintendant.

"290j. La nomination d'un contrôleur d'absences doit être faite chaque année avant le premier septembre et toute vacance doit être remplie dans les quinze jours de la date où elle survient.

"290k. Si la nomination d'un contrôleur d'absences n'est pas faite dans le délai prescrit, le surintendant nomme un contrôleur d'absences et fixe sa rémunération, laquelle est payable par la commission scolaire en défaut.

"290l. Nul commissaire ou syndic d'écoles, nul instituteur ne peut être nommé contrôleur d'absences, mais le secrétaire-trésorier peut être, en même temps, contrôleur d'absences.

"290m. Tout contrôleur d'absences doit faire à la commission scolaire un rapport mensuel et au surintendant un rapport annuel, selon les formules prescrites par ce dernier.

"290n. Tout contrôleur d'absences doit accomplir ses devoirs sous la direction de l'inspecteur d'écoles et du surintendant.

"290o. Tout contrôleur d'absences est, pour les fins de la présente section, investi des pouvoirs d'un constable. Il peut, sans mandat, entrer dans les établissements industriels ou commerciaux, lieux d'assemblées ou terrains de jeux où des enfants, tenus par la présente section de fréquenter l'école, peuvent être employés ou rassemblés et il peut, sans mandat, appréhender et conduire à l'école tout enfant tenu de fréquenter l'école et qui n'est absent.

"290p. Le secrétaire-trésorier est tenu de fournir au contrôleur d'absences et de communiquer, sur demande, à l'inspecteur d'écoles, la liste de tous les enfants domiciliés dans la municipalité et tenus de fréquenter l'école, d'après le recensement annuel.

"290q. Le contrôleur d'absences doit examiner tous les cas d'infractions à la présente section qui sont à sa connaissance ou qui lui sont signalés par l'inspecteur d'écoles, un instituteur ou un directeur d'école ou un contribuable.

"290r. Le contrôleur d'absences doit user de persuasion et, s'il ne réussit pas de cette manière, il doit donner au père, à la mère, au tuteur ou gardien de l'enfant, absent de l'école et tenu de la fréquenter un avis spécial.

"290s. Le père, la mère, le tuteur

ou gardien qui, ayant reçu l'avis visé à l'article précédent, ne fait pas en sorte que son enfant tienne de fréquenter l'école y soit présent tous les jours de classe, est passible, sur poursuite sommaire, d'une amende d'au plus vingt dollars pour chaque infraction.

La cour ou le juge peut, au lieu d'imposer une amende, exiger d'une personne trouvée coupable de l'infraction prévue au présent article qu'elle souscrive, avec une ou plusieurs cautions, une obligation de payer une somme n'excédant pas cent dollars si l'enfant y désigné ne fréquente pas l'école suivant les prescriptions de la présente section.

"290t. La poursuite prévue à l'article précédent est intentée par le contrôleur d'absences ou par l'inspecteur d'écoles, lequel peut également donner l'avis spécial prévu à l'article 290r.

"290u. Dans toute poursuite pour infraction aux dispositions de la présente section, l'âge de l'enfant sera, à moins de preuve contraire, censé être celui qu'indique son apparence.

"290v. Aucune poursuite ne sera intentée par suite de l'absence d'un enfant de l'école pendant une journée considérée comme un jour de fête par l'Eglise ou congrégation religieuse à laquelle il appartient.

"290w. L'instituteur ou le directeur de toute école doit, chaque semaine, donner à l'école en activité, donner au contrôleur d'absences les noms et prénom, âge et adresse de tous les enfants inscrits à cette école et qui en ont été absents ou expulsés et fournir, sur demande, tous autres renseignements que le contrôleur d'absences exige.

"290x. Tout secrétaire-trésorier, contrôleur d'absences, instituteur ou directeur d'écoles qui refuse ou néglige d'accomplir les devoirs qui lui sont imposés par la présente section, de même que toute personne qui met obstacle à l'accomplissement de tels devoirs, sont passibles, sur poursuite sommaire, d'une amende n'excédant pas vingt dollars.

"290y. Les amendes imposées en vertu de la présente section sont versées au fonds local de la commission scolaire concernée."

8. La présente loi entrera en vigueur le premier juillet 1943, sauf les articles 5 et 6, lesquels entreront en vigueur le jour de sa sanction.

Notes explicatives

L'article 1 modifie la définition de la rétribution mensuelle y que d'après ce projet, cette rétribution ne peut être exigée que pour la fréquentation des cours d'un degré supérieur à l'élémentaire ou au primaire élémentaire.

L'article 2 a pour objet de décréter que les commissions scolaires sont tenues de recevoir, dans les écoles, les enfants de cinq à seize ans domiciliés dans la municipalité.

L'article 3 modifie la disposition qui a trait à la fréquentation scolaire d'un arrondissement autre que celui où l'enfant réside afin que cette disposition ne laisse pas entendre que la rétribution mensuelle est nécessairement exigible dans ce cas.

L'article 4 établit la gratuité de l'enseignement dans les écoles élémentaires ou primaires élémentaires. En vertu du nouvel article, même pour les cours d'un degré supérieur, la rétribution mensuelle ne pourra être exigée d'un enfant qui n'a pas encore terminé l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de quatorze ans. La nouvelle rédaction fait également disparaître la disposition qui permet actuellement de ne pas recevoir à l'école l'enfant de quatorze à seize ans qui ne paie pas la rétribution.

Aux termes du nouvel article 262, la rétribution mensuelle ne pourra être exigée des indigents et les enfants dont les parents sont incapables de la payer devront, comme le prescrit l'article 2 de la loi, être admis à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle ils atteindront l'âge de seize ans.

L'article 5 modifie les dispositions relatives au recensement. Comme il doit servir de base au contrôle de la fréquentation scolaire, le nouveau texte oblige à le faire au cours des mois de mai et juin, au lieu du mois de janvier.

L'âge à inscrire sera celui de l'enfant le premier juillet de l'année scolaire suivante, c'est-à-dire le premier juillet. Le recensement devra indiquer, pour chaque enfant, s'il fréquente l'école.

L'article 6 décide que l'on ne devra transmettre au surintendant de l'Instruction publique qu'un sommaire du recensement.

L'article 7 établit la fréquentation obligatoire suivant les recommandations du conseil de l'Instruction publique.

L'article 8 fixe la date de l'entrée en vigueur de la loi au début de la prochaine année scolaire, savoir le premier juillet, sauf en ce qui concerne les articles 5 et 6 qui ont trait aux infractions et qui entreront en vigueur immédiatement afin qu'il puisse être préparé en mai et juin en vue du contrôle de l'assiduité à l'école au cours de la prochaine année scolaire.

Un LECTEUR DU DEVOIR

Bilinguisme? — Voyon

Sainte-Anne-de-Bellevue, le 5 avril 1943

Une garde-malade canadienne française, nouvellement arrivée dans un hôpital militaire de cette province, mais qui relève d'Ottawa, reçoit les instructions de sa supérieure, une Anglaise, et lui dit: "L'hôpital est bilingue, mais les rapports se font en ANGLAIS".

Bilinguisme, ça? C'est à voir. mot, bilinguisme, signifie-t-il, de langues pour nous, et une langue la langue anglaise pour eux? Tenez, à recommencer cette histoire.

UNE GARDE-MALADE BILINGUE

N. de la R. — Le bilinguisme est l'emploi de deux langues. Un hôte où les chefs ne parlent qu'un seul langage n'est pas bilingue.

Un autre accroc

Montréal, le 7 avril 1943

M. Emile Benoist, le Devoir, Montréal.

Cher Monsieur, Je vous demande l'hospitalité de votre journal et je vous en remercie à l'avance.

J'ai téléphoné au bureau du Canadien National, édifice Rep, pour réclamer la livraison d'un exemplaire qu'on m'avait tout simplement refusé. On m'a dit: "Do you speak English?"

Do you speak English? "Well, then, I will have to call the head office."

Si quelqu'un de vos lecteurs veut tenter l'expérience, qu'il téléphone à Marquette 8980.

Je ne crois pas que ce soit l'hôte du Canadien National qui maintient des bureaux où les employés ne parlent pas le français, mais comme les malheureux habent des vies, je ne puis pas leur enlever la langue de leur pays.

Un volume in-12, de 224 pages. Prix: l'exemplaire \$1.00. Par la poste \$1.10. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

"Pourquoi sommes-nous divisés?"

par l'abbé ARTHUR MAHEUX, de la Société Royale du Canada.

Le volume qui renferme les causeries de M. l'abbé Arthur Maheux, de la Société Royale, vient d'être mis en librairie. Il s'agit d'une synthèse de toutes les questions qui ont été agitées, ces dernières années, au sujet de nos deux langues, de la religion, d'un idéal national, de l'éducation, du drapeau national, etc.

At l'endemain de chacune de ses vingt-deux causeries à la radio, nombre d'auditeurs demandaient les textes de l'abbé Maheux. Dans l'impossibilité de répondre à tous, on jugea bon d'en confier la publication à l'une des importantes maisons d'édition au Canada.

Un volume in-12, de 224 pages. Prix: l'exemplaire \$1.00. Par la poste \$1.10. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

"290s. Le père, la mère, le tuteur

Débat sur le travail féminin

Discours de MM. Francoeur, Paquette, Rochette et Gagnon — "Le femme à la charrue" — "La femme au foyer" — "Les cultivateurs sur leurs terres"

(par Louis ROBILARD)

Québec, 8. — La motion du député de Mercier (M. Francoeur) sur le travail féminin a provoqué un long débat hier après-midi à l'Assemblée législative.

Y ont participé: MM. Francoeur, Paquette, Rochette et Gagnon.

La motion Francoeur était ainsi libellée:

"Que l'Assemblée législative recommande au gouvernement fédéral de diriger et d'orienter le travail féminin vers les terres."

Le député libéral de Mercier préconise l'emploi des femmes aux travaux des champs. L'opposition, notamment M. Onésime Gagnon, a résumé la thèse de M. Francoeur dans cette formule laconique: "La femme à la charrue". Le député de Mercier a protesté que telle n'était pas la portée de sa motion.

Le député de Labelle (M. Paquette) préconise l'application de cette formule: "La femme au foyer"; et le député de Matane (M. Rochette) préconise la formule: "Les cultivateurs sur leurs terres".

Le Dr Paquette, parrain d'une motion adoptée à la dernière session contre le travail féminin dans les usines, dénonce de nouveau ce genre d'occupation contraire au physique de la femme, qui l'intoxique, compromet sa santé et sa fécondité. Avec ce travail des femmes dans les usines, les enfants restent seuls au foyer et sans surveillance; les garderies ne remplacent pas l'amour maternel. La criminalité juvénile augmente d'une façon alarmante et la natalité diminue.

Les familles prennent l'habitude de la vie extérieure et le goût du luxe. On est en train de détruire la famille. On subote ce que nous avons de plus cher.

Il met ce mot dans la bouche de M. Francoeur: "A quoi sert à l'homme de gagner son âme, s'il perd l'univers". Le député de Mercier soutient que cette prétendue parole est déformée, mais le Dr Paquette lui oppose cette formule: A quoi sert à l'homme de gagner l'âme de son foyer. La mode, malheureusement, est dans cette pratique: La femme à la charrue et le cultivateur en Angleterre.

Le Dr Paquette se demande si le gouvernement a pris la peine de transmettre au gouvernement d'Ottawa la motion de l'an dernier dont il était le parrain et qui demandait d'empêcher la désertion des foyers.

M. Rochette, ministre du Travail, dit que la loi provinciale du travail interdit l'emploi des femmes jusqu'à l'âge de 18 ans, mais que devant les nécessités du travail de guerre, et à la demande d'Ottawa, à la suite de nombreuses conférences entre les divers ministres du Travail, le gouvernement provincial a autorisé le travail féminin dans les usines de guerre, mais sous la surveillance d'inspecteurs. En fait, soutient M. Rochette, ce travail s'effectue dans les meilleures conditions possibles de sécurité et d'alimentation.

La main-d'œuvre féminine produit 2 millions de cartouches par jour dans le seul arsenal de la banlieue de Québec. Si ce travail féminin est un mal, c'est un mal nécessaire, afin de suffire à la production agricole déficiente.

M. Gagnon n'a pas continué son discours dans la soirée — il avait proposé l'ajournement à 6 heures. Le premier ministre, après des débats sur deux autres motions, a demandé la continuation du discours de M. Claude Jodoin, lui aussi ajourné à la séance de mardi soir.

M. Duplessis a soutenu que le député de Matane devait parler sur la motion Francoeur relative au travail féminin; M. Godbout a prétendu le contraire et le premier ministre, (M. Gagnon n'était pas à la Chambre au début de la séance).

Le député de Matane réclame son droit de poursuivre son discours.

M. Duplessis en a appelé de la décision du président, que la majorité — 43 à 13 — a maintenue; M. Chaloult votant, cette fois, avec la gauche.

Le député de Saint-Jacques (M. Jodoin) continue son discours sur le budget, mais il est de nouveau arrêté, comme mardi soir, par l'heure fatidique de l'ajournement — 11 heures.

M. Jodoin se sera repris en trois fois pour terminer ses remarques à propos du budget.

La location des bureaux du gouvernement provincial

Québec, 8. — Sur une motion pour production de documents, M. Duplessis a soulevé hier après-midi, à la Chambre, la question de l'aménagement de bureaux pour des services administratifs du gouvernement de l'Union Nationale.

M. Duplessis affirme qu'à son arrivée au pouvoir l'Union nationale a constaté qu'il s'était dépensé des sommes énormes pour la location des bureaux dans la province. Dans certains cas, le montant total du prix de location est

suffisant pour acheter les édifices en question, mais le gouvernement ne faisait rien pour ne pas déplaire à ses amis. L'Union nationale a fait passer une loi qui autorisait le gouvernement à acheter des édifices pour aménager des bureaux pour le gouvernement, jusqu'à concurrence de \$1 million, mais à condition qu'aucun immeuble ne soit payé plus de \$150,000. On a ainsi épargné des centaines de millions de dollars au Trésor provincial.

Le chef de l'opposition reproche au trésorier d'avoir fait passer une loi de camouflage qui donne à la Chambre le contrôle de 66 pour cent des dépenses budgétaires. Or la loi de chômage et la loi de voirie, qui subsistent, permettent au gouvernement de dépenser des montants illimités.

M. Duplessis soutient que ce bill devrait être précédé d'une résolution par laquelle l'engagement du revenu de la province.

L'Orateur déclare le bill Drouin régulier. M. Duplessis en appelle de cette décision et la majorité (51 à 16) la maintient. M. Chaloult vote avec la droite.

Vote de 51 à 16 en faveur d'une décision de l'orateur

Québec, 8. — La Chambre a été appelée à voter hier après-midi sur une décision de l'Orateur.

FAITS DIVERS

Escroc condamné

Pompier blessé — Quatre enfants brûlés à mort — Accident mortel — Tremblement de terre

Après avoir perdu leur appartement au Cour du Banc du roi, Max Dortman, 43 ans, escroc de réputation internationale, et son complice, Victor Ducharme, 35 ans, sont revenus devant le juge Amédée Monet qui a condamné celui-ci à deux ans de bagne pour escroquerie. A cause du mauvais état de santé de Ducharme, le juge a ajourné sa sentence au 28 mai.

Condamnés au bagne

Le juge Edouard Tellier a condamné à deux ans de bagne Léo Lalonde et Eugène Provost pour une série de vols perpétrés dernièrement à domicile dans Outremont.

Vol de beurre

Jean-Paul Rodrigue, 18 ans, 360, rue Gounod, passera six mois en prison pour vol de thé, de café et de beurre chez l'épicerie Philippe Lebeau, 7500, rue Saint-Gérard.

Pompier blessé

En combattant un incendie qui s'est déclaré hier après-midi dans des hangars situés à l'arrière de 5336 de la rue Fabre, le pompier Maurice Théoret s'est blessé aux mains et au visage. On dut le transporter à Notre-Dame où l'on mande que son état n'est toutefois pas alarmant.

Quinze jours en prison

Québec (C.P.) — On vient de condamner à quinze jours de prison Hervé Plante, qui s'est avoué coupable d'avoir négligé de se rapporter pour son examen médical militaire et d'avoir résisté à un officier de la police fédérale qui tentait de l'arrêter.

Il se noie

York Mills, N.-B. (C.P.) — Neal Kelley, fils de M. et Mme N. Kelley, s'est noyé ici hier.

Brûlés à mort

Chicoutimi (C.P.) — Les quatre enfants de M. et Mme Osias Belley, de Jonquière, âgés de 2 à 9 ans, ont été brûlés à mort lorsqu'un incendie a détruit la maison paternelle dans la nuit de mardi à mercredi.

Inondation

Camba (A.P.) — Des équipes de secours s'organisent dans l'Iowa et le Nebraska, que serpente le Mississippi, pour improviser des barrages car à différents endroits les digues ont cédé sous la force des eaux montantes. Hier le niveau de l'inondation avait atteint 19 pieds et l'on dit qu'il peut facilement se rendre à 23 pieds.

Mort accidentelle

On a trouvé Peter Andrews, 62 ans, 1366 est, rue Demontigny, mort dans le puits d'ascenseur de l'immeuble *Metacraft Manufacturing Co.*, 1176, rue Saint-Antoine, où il était gardien de nuit. On a rendu un verdict de mort accidentelle.

Tué au front

Londres (C.P.) — Le lieutenant-colonel Edward O. Kellett, chasseur réputé et représentant conservateur de Birmingham à la Chambre des communes, vient de se faire tuer. Il était avec la 8e armée impériale en Afrique.

A sa recherche

Walla-Walla, Wash. (A.P.) — On mande ici que cinq membres de l'équipage du bombardier qui s'est écrasé il y a une semaine à quelque distance de Challis, Idaho, sont vivants. On n'a pas encore réussi à localiser leurs compagnons, qui eux aussi, ont sauté en parachute.

Tremblement de terre

Ottawa (C.P.) — On a enregistré ici à 12 heures 07 de l'après-midi, hier, un tremblement de terre dont les secousses se sont fait sentir pendant cinq heures. On a situé l'épicentre à quelque 5,200 milles au sud d'Ottawa. On sait qu'un violent tremblement de terre a secoué le Chili, où l'on compte au moins dix-huit morts.

Nouvelle mille

"La plus belle chose du monde"

PAR MICHELLE LE NORMAND

La troisième édition de ce roman vient de sortir des presses du *Devoir*. Les livres qui, chez nous, sans tapageuse publicité, parviennent à un pareil tirage prouvent leur intérêt.

"Voilà un récit comme les aimait Katherine Mansfield; un décor nuancé; des personnages sans prétention; de jeunes existences jaillissant en flots clairs et chantants, sous un ciel lumineux que traverse parfois un nuage sombre". (Honoré Parent, *Le Devoir*, décembre 1937).

"L'auteur étudie le cas de quatre jeunes filles, chacune possédant un caractère bien personnel; jusqu'à la fin du volume, les caractères se développent chacun dans son sens particulier. Les aventures se mêlent, mais les quatre jeunes filles restent toujours elles-mêmes, bien différentes l'une de l'autre. Les expériences sont vécues. Alors, les lectrices voient surgir du fond de leur mémoire, des aventures du même genre". (Julia Richer, *Le Droit*, 1937).

"La plus belle chose du monde est une réussite. On pourra discuter ensuite à perdre haleine, cela reste acquis". (Pierre Daviault, *Le Droit*, 1937).

Le livre est maintenant en vente au prix de \$1.00 au comptoir, \$1.10 par la poste, au Service de Librairie du *Devoir*.

Décès de M. J.-S. Vallée, directeur de funérailles

Les funérailles de M. J.-S. Vallée, président et fondateur de la maison de frais funéraires J.-S. Vallée, de Montréal, décédé à l'âge de 64 ans à la suite d'une syncope, tôt hier matin, à sa demeure, 275, avenue Bloomfield, auront lieu samedi matin. La dépouille est exposée en chapelle ardente, avenue Bloomfield, d'où le cortège partira, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. La dépouille sera ensuite transportée à Sainte-Anne de Bellevue où se fera l'inhumation, après le chant du Libera.

En plus d'être le président et le fondateur de la maison J.-S. Vallée, le défunt était ancien président de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion. Il a aussi été maire et l'un des pionniers de Sainte-Anne de Bellevue, son village natal, et conseiller du quartier St-Edouard à l'hôtel de ville de Montréal, président de l'Association des hommes d'affaires du nord et président de l'Association des directeurs de funérailles.

Outre sa femme, née Grenier (Clara), M. J.-S. Vallée laisse dans le deuil: six fils, MM. Jean, Yves, de Sainte-Anne de Bellevue, Georges, Gilles, Bernard et Jacques Vallée; une fille, Mme Paul Beaudoin (Anne-Marie) de Beioeil; deux bruns, Mme Jean Vallée (Henriette Adam) et Mme Yves Vallée (Hermine Wells); un gendre, M. Paul Beaudoin; trois petits-enfants, Lise, Francine et Marc; une sœur, Mme Yve Albéric Godin, de Laval-des-Rapides, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

Le *Devoir* offre ses sympathies à la famille en deuil.

Le port maritime bulgare de Varna a été couvert par un raz de marée en 540 après J.-C.

Me C.-A. Harwood sera candidat

Me C.-A. Harwood, C.R., a accepté hier la candidature au bâtonnat du Barreau de Montréal pour la prochaine année. Une délégation d'avocats est allée le prier de se laisser porter candidat à ce poste. La délégation, conduite par Me P.-B. Mignault, C.R., ancien juge de la Cour suprême du Canada, était composée de Mes Pierre Beaulieu, C.R., Paul Lacoste, C.R., Henry Chauvin, C.R., L.-E. Beaulieu, C.R., J.-A. Mann, C.R., Lawrence Macfarlane, C.R., Arthur Vallée, C.R., Francis Fautoux, C.R., et Elie Beaugrand, C.R., anciens bâtonniers; et de Mes Anatole Lachapelle, C.R., Charles Champoux, C.R., Léon Garneau, C.R., Antonio Perrault, C.R., W.-A. Handfield, C.R., G.-G. Hyde, C.R., John-T. Hackett, C.R., Rosario Genest, C.R., C.-G. Heward, C.R., G.-F. McFadden, C.R., Walter Merrill, C.R., P.-L. Dupuis, C.R., Guy Vanier, C.R., Emery Phaneuf, C.R., Lucien Gendron, C.R., Gustave Adam, C.R., Pierre Badaux, C.R., Liguori Hébert, C.R., John-L. O'Brien, C.R., Gaston Lacroix, C.R., Luke MacDougall.

Superessence pour l'après-guerre

Newark, N.-J., 8 (A.P.) — En vertu d'une décision rendue hier par un tribunal fédéral tous les fabricants de gazoline des Etats-Unis pouront après la guerre fabriquer la nouvelle superessence annoncée par la Standard Oil Company of New Jersey, et qui permettrait aux automobiles de parcourir 40 milles au gallon. La décision d'hier est le plus récent résultat dans les procédures antimonopoles que le secrétariat de la Justice poursuit contre la Standard Oil.

Pour fermer une rue

La Commission fédérale des transports a commencé hier à Montréal l'audition d'une requête du ministère de la voirie pour obtenir l'autorisation de fermer à la circulation des voitures l'avenue Victoria, aux voies du Canadian National près de la frontière de Saint-Lambert et de Greenfield Park.

Les deux municipalités sont en faveur du projet. La circulation serait détournée vers un tunnel qui serait construit à 800 pieds à l'ouest de l'avenue Victoria. Cela diminuerait la circulation sur des rues résidentielles de Saint-Lambert et la ville n'aurait plus à entretenir des barrières à un passage à niveau.

Le Canadian National et la South Shore Lumber Company s'opposent au projet. Le chemin de fer s'objecte à une dépense dont il aurait à payer une partie, et la South Shore Lumber subirait un préjudice du changement proposé.

Cours publics au Monument National

Les directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal ont fixé au mercredi 14 avril, à 8 h. du soir, au secrétariat général, 1182, rue Saint-Laurent, les examens des cours de coopération, première et deuxième années.

Invitation à tous les élèves qui ont assisté à ces cours de coopération à venir subir les examens que les professeurs eux-mêmes prépareront à cette occasion.

Refus

Québec, 8 (D.N.C.) — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a rejeté unanimement hier matin la demande de la ville de Québec de prolonger le terme d'office du maire et des échevins de deux à quatre ans.

Réunion des retraitants

La réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin aura lieu dimanche prochain, 11 avril, dans la chapelle des jeunes gens de l'Immeuble-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux.

A 9 h. 15, messe, suivie de la méditation sous la direction du R. P. Georges Desjardins, S.J., et du petit déjeuner dans la salle paroissiale.

A 10 h. 20, causerie par M. René Bergeron, conférencier de l'Ecole Sociale Populaire: "Le premier péril..."

Tous les hommes et jeunes gens qui ont fait une retraite fermée sont cordialement invités à cette réunion. Plusieurs Pères seront à leur disposition pour les confessions à partir de 8 h. 45 dans la salle paroissiale.

M. Marcel Gaboury élu président

M. Marcel Gaboury, directeur de la police provinciale, a été élu président de l'Association des pompiers et des chefs de police de la province de Québec. Cette élection a eu lieu mardi soir, lors d'une réunion spéciale de l'Association, tenue aux quartiers généraux de la police de Westmount.

"Les prêtres ou l'ex-prêtre"

Cette brochure fut écrite à la demande de S. Ex. Mgr Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. La première édition portait l'imprimatur du 25 janvier 1943.

La présente brochure veut être une réponse à une plaquette, due à la plume d'un prêtre infidèle... et distribuée en plusieurs endroits du Canada.

Au comptoir, 10s, par la poste 12s. Service de Librairie du *Devoir*.

Saveur Délicieuse

THÉ "SALADA"

Un mélange uniforme de thés de choix. En paquets et en boîtes de sacs de thé se conformant aux quantités de rationnement.

Les chevaux à la queue coupée

M. le juge Tyndale vient de condamner le Canadian National à payer \$200 à M. Joseph Harris, commerçant de chevaux, pour la perte que ce dernier a subie du fait que 16 chevaux transportés par le chemin de fer sont arrivés à Montréal la queue coupée. M. Harris réclamait \$886.79. On n'a pas pu déterminer qui a coupé les queues des chevaux, mais le juge a conclu à la responsabilité de la compagnie parce qu'elle devait prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que des gens non autorisés aient accès aux wagons.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage: BÉlair 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Que sont les Jeux Dramatiques?

"Ce sont des jeux donnant aux enfants le moyen d'extérioriser, par le mouvement et la voix, leurs sentiments profonds et leurs observations personnelles."

C'est ainsi que Léon Chancercel définit son ouvrage, véritable traité de formation artistique.

Par ce livre l'éducation atteindra deux buts:

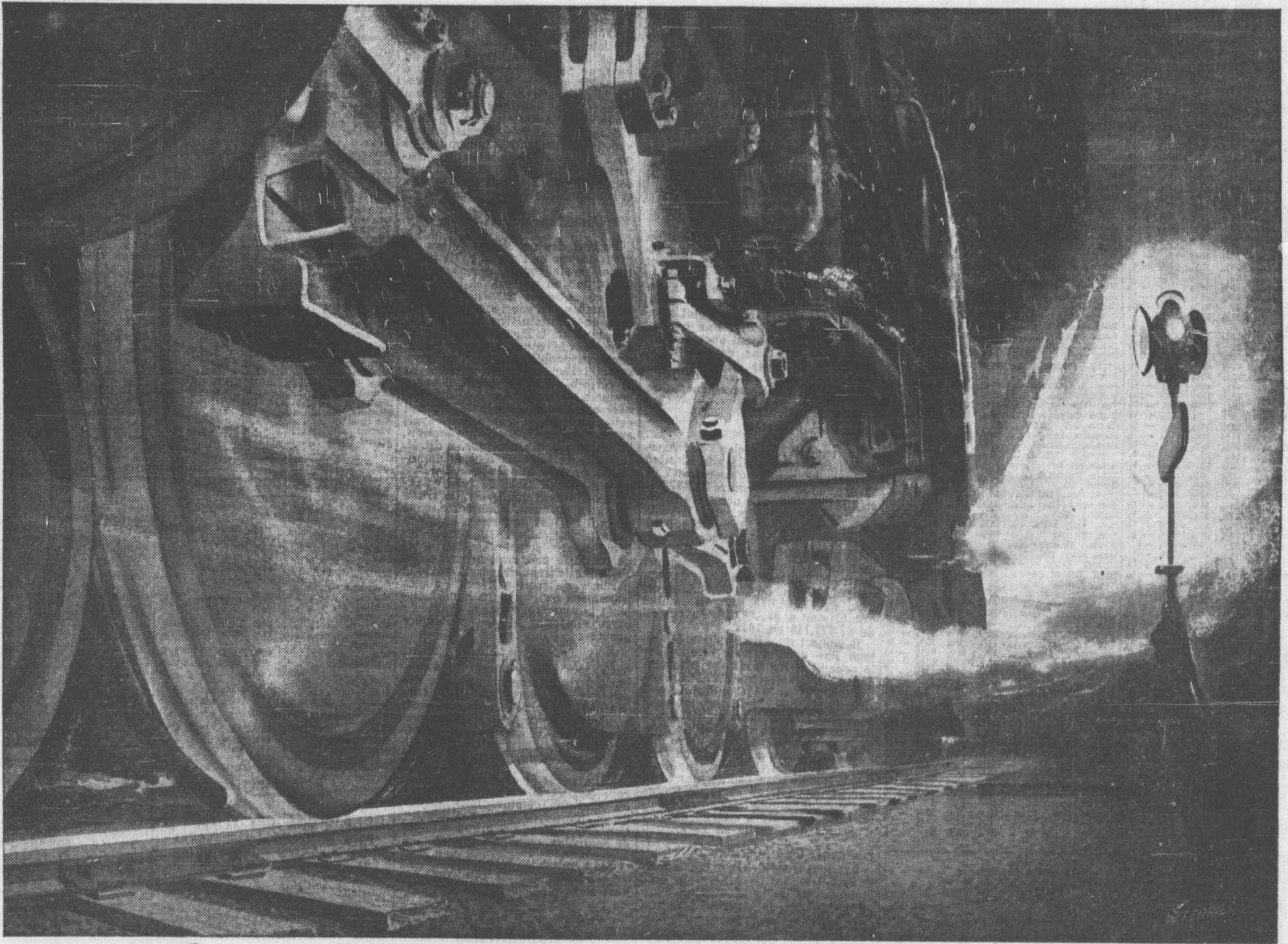
1° Donner aux enfants les moyens d'expression les plus complets possibles.

2° Développer leur sens artistique, leur sens social, leur caractère.

Les éducateurs peuvent juger par là du parti qu'ils peuvent tirer de ce livre chez les *Scouts* et *Guides*, pour développer chez les élèves "l'expression dramatique spontanée". C'est cela le jeu dramatique.

Les Jeux Dramatiques par Léon Chancercel. Un volume in-12, de 184 pages. Prix: l'exemplaire \$0.75 — Par poste \$0.80.

En vente au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.



LES ROUES MOTRICES

DE NOTRE EFFORT DE GUERRE

LE CANADA a grandi en même temps que se multipliaient ses voies ferrées, les grandes artères d'acier de sa vie économique. Il continue de grandir avec ses chemins de fer.

Aujourd'hui, au sein d'un conflit gigantesque, les chemins de fer battent la marche à la victoire. Aux usines de guerre, ils apportent la matière qu'elles transforment, puis ils recueillent les armes et les munitions façonnées par une armée de travailleurs et les transportent aux ports de l'Atlantique et du Pacifique. Ils transportent aussi des denrées innombrables, les unes destinées aux champs de bataille, les autres au marché intérieur. Ils conduisent les civils à leurs occupations essentielles; les troupes aux camps d'instruction et aux ports maritimes; les soldats, les aviateurs et les marins en congé.

Est-il, en temps de guerre, une oeuvre plus essentielle que celle-là? Et, seuls, vos chemins de fer sont en mesure d'accomplir cette tâche immense, qui mobilise 150,000 travailleurs: employés des trains, des gares et des ateliers, cantonniers, télégraphistes, signaleurs et commis de bureaux, hommes et femmes, tous engagés dans une même entreprise, tous voués librement au même idéal.

D'un océan à l'autre, et sans relâche, vos chemins de fer sont au service de la Liberté. Leurs voies, qui pénètrent aux Etats-Unis, ont solidarisé l'oeuvre de guerre de deux grandes nations amies.

Les roues des locomotives canadiennes, symboles de l'effort de la nation, roulent vers la Victoire et un avenir meilleur.

LE TARIF DU FRET DES CHEMINS DE FER AU CANADA EST LE PLUS BAS AU MONDE

CANADIEN NATIONAL



PACIFIQUE CANADIEN

Ils servent dans la guerre comme dans la paix

Évitez de voyager en fin de semaine et les jours de fête

1 Compilation de la ma
L.-G. BEAUBIEN & C
81 St-Jacques, Montre

COMMERCE ET FINANCE

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES :		
	Dur.	Prix
Amn. & Surplus	80	13
Aluminum	8.00	130
Asbestos	80	24
Baker Bros. Brewery	1.00	24 1/2
Bathurst A.	1.00	14 1/2
Brit. Amer. Oil	1.00	19 1/2
C. S. Power A.	2.00	23 1/2
Belmont & Norrell	4.00	83
Bell Telephone	3.00	147
Building Products	70	14
Canada Mortgage	1.40	19 1/2
Canadian P. Inv.	1.00	17 1/2
Can. Celanese	1.00	28
Central Mortgage	2.00	60
Can. Nor. Power	40	8
Can. Vinegars	1.50	33
Chemical Mortgage	1.00	33
Canadian Cottons	4.00	107 1/2
Crown Cork	2.00	25 1/2
Crown Paper	2.00	28 1/2
Can. Westinghouse	2.00	42
Crown Cork	2.00	25 1/2

Courts fournis par la maison
J. FORGET & CIE.

Il y a des augmentations dans chacune des cinq régions économiques en février et la plus considérable est celle du Québec. Voici les totaux par région en février 1942 (en parenthèses) : Provinces maritimes \$77,709,659 (\$77,690,830); Québec \$1,739,917,983 (\$825,810,631); Ontario \$1,751,579,318 (\$1,344,264,159); provinces des Prairies \$486,418,160 (\$435,328,084); Colombie canadienne \$222,218,003 (\$209,771,878).

l'embauchage

Ottawa, (C.P.) — Le Bureau fédéral de la statistique nous rapporte que l'embauchage industriel était moins considérable au 1er février, qu'au début de l'année. On note toutefois, un gain de 5.8 p. c. dans la distribution des salaires. Les rapports de 13,470 patrons indiquent que des personnels qui se totalisent à 1,815,975 employés ont reçu 1,840,501 au 1er janvier dernier.

Dome et Sigma Mines

Compilation de la maison
L.-J. FORGET & CIE.
471, rue St-Esprit, Montréal

Toronto, (C.P.) — Le rapport annuel de la firme aurifère Dome Mines, Limited, accuse des recettes nettes de \$3,242,832 pour l'année fiscale 1942. Ceci se compare à des bénéfices nets de \$3,342,832 pour l'année fiscale 1942. Ceci se compare à des bénéfices nets de \$3,864,421 l'année précédente. Les recettes de l'année qui vient de s'écouler sont l'équivalent de \$1.67 par action, contre \$1.98 par action, en 1941. Le rapport financier de Dome Mines (Québec) Limited — émis en même temps que celui de Dome Mines — accuse des recettes nettes de \$687,247 contre \$643,930 en 1941.

Aldermac Copper

Aldermac Copper Corporation Ltd a vu sa production brutale atteindre \$1,987,019 en 1942. Quant au profit d'exploitation, il fut de \$324,312. La production faite de la dépréciation des intérêts, des taxes, etc., l'exercice fiscal se clot avec une perte de \$10,317. Par contre, le fonds de roulement s'est amélioré de \$120,795 l'an dernier et si l'on tient compte du rachat de \$105,312 de bons au cours de 1942, l'amélioration nette serait même de \$226,107.

Associated Breweries

Le rapport financier de Associated Breweries of Canada Limited montre des profits d'opération de \$1,701,235 en 1942, contre \$1,287,854 en 1941. Après avoir pourvu à la dépréciation, aux taxes, etc., il reste comme profit net disponible pour les dividendes de \$522,488, contre \$591,861 en 1941, soit donc l'équivalent de \$2.01 par action commune. Incidemment, il est de \$1,729,633, en regard de \$1,391,678. L'actif global s'établissait à \$7,469,636, en regard de \$7,377,115 en 1941.

Il ressort du bilan qu'il a été alloué l'an dernier pour l'impôt sur le revenu et les taxes sur les excédents de bénéfices \$1,107,621, contre \$659,744 en 1941. Au dire du président, M. E. G. Sicks, le montant des mêmes taxes en 1943 sera encore plus élevé, et c'est l'intention de la compagnie de poursuivre une politique conservatrice en ce qui concerne les dividendes. Incidemment, il a été payé l'an dernier \$1.25 par action, soit 50 cents de moins que durant l'année fiscale précédente. La compagnie a racheté 850,000 d'actions de priorité en 1942.

qu'ils pourraient immédiatement obtenir. Il existe présentement de divergences considérables entre les méthodes qu'on suggère dans le but de surmonter les difficultés économiques du pays; mais — on insiste sur ce point — aucun gros pays, ni peut prétendre être seul posséder le désir sincère d'améliorer le standard de vie. L'adoption d'une fausse politique dans la période d'après-guerre, quelle qu'elle vienne d'un empressément à essayer des expériences impraticables ou à se soumettre à ceux qui tentent de résister au progrès, aura comme résultat l'agitation sociale et la stagnation économique.

Problèmes d'après-guerre

Parlant des problèmes futurs du point de vue de l'effort qu'ils pourraient avoir sur la compagnie d'industrie en général, M. Huggett déclare que les exigences de la production de guerre imposées au personnel administratif et technique de la C. I. L. avaient jusqu'à empêché la compagnie d'élaborer des programmes qui lui faut envisager l'on veut poursuivre dans la période d'après-guerre, le programme d'expansion des dix années qui ont précédé 1939. Durant cette période, la compagnie avait augmenté de 84% sa production. "Il ne serait pas pratique, a dit M. Huggett, de faire un tableau détaillé des projets d'après-guerre parce qu'il est impossible de prédire assez exactement quelle sera la situation à ce moment. Néanmoins, sans nuire à l'effort de guerre, on s'emploie sérieusement à envisager les problèmes et à formuler des lignes de conduite claires et progressives. Personnellement, je serais porté à partager en trois différents stades les années qui suivront immédiatement la guerre, chacun ayant ses caractéristiques et ses problèmes propres:

1. La période d'urgence — celle qui s'inscrit entre l'arrêt de la production de guerre et la reprise des activités commerciales. Il faudrait probablement l'aide du gouvernement pour faire face à cette situation critique et l'on devrait préparer l'avance des projets de réadaptation immédiate.
2. La période de rajustement — celle de l'établissement de nouvelles relations commerciales normales au temps de paix et d'élévation graduelle du niveau économique.

Cours fournis par
G. E. LESLIE & Co.
100 St-Jacques ouest.

Franceur Gold Mines Ltd. a traité 69,477 tonnes de minéral en 1942 et la valeur de la production a atteint \$23,905. Le profit d'exploitation a été de \$94,724, en regard de \$225,310 en 1941. Le total des réserves est de 329,000 tonnes, soit 4,655 tonnes de moins qu'en 1941, suivant quel ressort des remarques transmises par le président C.-D.-H. MacAlpine dans le rapport envoyé aujourd'hui aux actionnaires. L'assemblée annuelle aura lieu le 27 avril.

Marché du bétail

Les animaux vivants offerts en vente aux marchés de Montréal, durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 8,820 têtes, y compris 718 têtes à cornes, 67 moutons et agneaux, 2,027 porcs.

Les prix des bouvillons diminuent de 25 cent. dans certains endroits. Les prix des vaches canadiennes sont en baisse. Les catégories d'animaux vivants sont stables.

Les bouvillons varient de \$10 à \$12.75. Les bons bouvillons \$12 et plus, les moyens \$11 à \$11.75, et les communs aussi bas que \$10. Les bonnes laures \$11.25 à \$12, les moyennes \$10 à \$11 et les communes \$8.50 à \$9.75. Les vaches engraisées \$11.50 à \$13. Les bonnes vaches de boucherie \$12.25 à \$13.25 avec un petit lot de choix jusqu'à \$13.50, les moyennes \$8.75 à \$9.75 et les communes aussi bas que \$7.50. Les vaches pour la mise en conserve \$6 à \$7.25, les bons laureaux \$10.50 à \$11 et les communes \$9 à \$10.25.

Lundi, les prix des veaux demeurent à peu près stables. Les veaux d'été étaient de 35 à 50 cente plus haut. Les bons veaux de lait \$14.25 à un choix de \$15, les moyens \$13.50 à \$14.25, les moins \$12.50 à \$13.75. Les veaux d'herbe \$9 à \$12.50.

Les bœufs étaient pour la plupart de \$12 à \$13, les communes aussi bas que \$13. Les moutons, \$7 à \$10.

Le porc \$17 pour B-1 abattus, habillés, Grade 1. A abattus, Grade 1, pour la tête seule, les réductions sur les autres catégories, saies vivantes \$11.25 à \$12.10 pour les truies.

Volailes

Prix à la livre aux déballants pour la qualité A. La qualité D est d'excès sous en moins.

.....	34
Poulets engraisés au lait, qualité A	34
Qualité B 4 lbs environ	30
..... plus de 5 lbs	31
Qualité C 4 lbs environ	28
..... plus de 5 lbs	31

3. La période de reconstruction — celle qui durera plusieurs années et qui consistera à appliquer les découvertes scientifiques pour fabriquer pour les usagers des produits nouveaux et meilleurs et améliorer progressivement le standard de vie et le sort de la classe ouvrière.

«L'expérience a démontré que la rigidité excessive nuit au progrès. Mais si l'on peut dissiper l'incertitude qui plane sur la politique future du pays et si l'on peut assurer quelque stabilité aux relations entre le gouvernement, la main-d'œuvre et l'industrie, les objectifs précieux que visent tous les éléments de la société se rapprocheront d'autant de la réalisation. Sans un équilibre fondamentaux j'ai confiance qu'on pourra utiliser à leur maximum la vigueur, l'ingéniosité et la ressource des organisations industrielles canadiennes.»

Cours des trusts fixes

	Offre D
x-Affiliated Trust Inc. C.	3.06
x-Boston Trust Inc.	15.91
x-Boston Trust Inc.	14.93
x-Boston Trust Inc.	14.93
Can. Invest. Fund.	4.80
Can. Invest. Fund.	3.70
Can. Invest. Fund.	3.70
x-Corporate Trust Co.	2.29
x-Corp. do. accum.	2.16
x-Corp. do. accum.	2.16
x-Corporate Trust Sh.	4.64
x-Divided T. S. C.	3.55
x-Divided T. S. C.	3.55
x-Divided Shares	1.21
x-Independence Trust Shares	4.51
x-Independence Trust Shares	4.51
x-Independence Trust Shares	1.95
x-Mass. Inv. Trust	19.78
x-Div. 2nd Fund Inc.	3.47
x-Quebec Life Securities	2.47
x-Do. Voting	1.18
x-N. Am. Tr. Shares 1932	1.93
x-Do. 1936	2.87
x-Do. 19	2.82
x-U. S. E. L. & P. E.	2.14
x-United Bond Income Shares	5.18
x-United Bond & Share	5.18
x-U. S. E. L. & P. xd	1415
x-Do. S. 19	1.86

x-Fox's American.

DOMINION DU CANADA	Abitibi 5% 1953	68
	Aradia 8 41/2% 1955	100 1/2

N. B.	4 1/2 % 1961	112 1/2
N. E.	3 % 1950	97
N. W.	4 1/2 % 1960	118

Fruits et légumes

Ont. 3 1/4 % 1949-51	100	102	
Prov. de Québec 3 % 1951	97	99	

ARRIVAGES. — Pommes 26, ban

Winnipeg 4 1/2% 1960	104	..	RAISINS. — Calif., Aug. 20 Hy. Em
CIES DE TRANSPORT:			

C.P.R.	4%	1949		111	—
C.P.R.	4%	1949		110½	—
C.P.R.	4¼%	1949		90	92

McLaren 4% 1959	101	103
Mont. Power 3½% 1956	102½	104½
Mont. Power 3½% 1956	101	103½

Mont. Tramways 5% 1951		101 1/2	103 1/2	75.
Mont. Tramways 5% 1955		88	90	

Net I. & P. 6% 1949

		101 1/2		
--	------	---------	--	--

LAITUE. — Qué., de serre, 2 douz.,
se 2 douz moyenne \$2. Ariz Iceb.

Winn Elec 54% 1932 95 95

INDUSTRIELS :

LES *Contes*

117

Devrais-je acheter des vêtements neufs ?

...Comment puis-je réduire ma consom-

des réponses à ces nouveaux problèmes...

veaux faits et d'importantes explications,

ceux qui consomment.

★ ★ ★

Ottawa afferme la chasse aux conscrits réfractaires

(Suite de la première page)

une politique dont elle suit de près les développements, disons un mot d'un arrêté ministériel qui a fait relater de la guerre de 1914-1918. Le gouvernement vient de passer une entente avec la maison Hooper-Holmes de Toronto, entente par laquelle il s'engage à payer à la maison la somme de \$2.50 par recrue qu'elle réussira à localiser. Il s'agit de retrouver les gens qui ont été enrôlés sous les drapeaux et qui ne se rappellent pas. Il y a plusieurs semaines, le gouvernement avait annoncé qu'il songerait à retenir les services d'agences commerciales pour l'aider dans ce travail.

Mme Doris Neilsen, députée de Battleford-Nord, avait inscrit la question suivante au feuillet de la Chambre, question qui intéresse non seulement les agriculteurs de l'Ouest mais ceux de l'Est également : "Quelle mesure le gouvernement prend-il pour accorder une ration spéciale d'essence aux groupes d'industries qui s'engagent à passer les soirées et les fins de semaine à aider les cultivateurs de la campagne avoisinante dans leurs semailles du printemps?" Le ministre des Munitions et Approvisionnements, M. C.-D. Howe, a répondu que le gouvernement n'a pas encore pris de décision finale à ce sujet mais qu'il étudie sérieusement la question.

M. Gordon Graydon a posé une question au premier ministre au sujet de l'aviation civile au Canada et en dehors du pays. M. Mackenzie King a déclaré que certains aspects du transport aérien d'après-guerre, ont déjà fait le sujet de discussions entre le gouvernement canadien et des gouvernements étrangers. La question a été étudiée à Londres par les hauts-commissaires des dominions et le gouvernement britannique. Le premier ministre aurait même abordé le problème avec M. Anthony Eden, lorsqu'il est venu à Ottawa.

Le premier ministre, dans une déclaration en réponse à une interpellation que M. John Blackmore, leader des libéraux, avait faite la veille, a annoncé que le gouvernement des États-Unis, par l'intermédiaire du secrétaire du Trésor, M. Morgenthau, préconisait un projet international de stabilisation de la monnaie. Le projet a été communiqué aux autres gouvernements alliés. Le gouvernement du Royaume-Uni a préparé un projet semblable. Les fonctionnaires du gouvernement canadien étudient les deux projets. Le premier ministre a même offert de faire publier les deux projets et d'en distribuer des copies aux députés. Si ceux-ci veulent ensuite les discuter, on pourra réserver une séance de la Chambre à cette fin. Quant au sous-ministre des Finances, M. Clark, il n'est pas allé à Washington ces jours-ci dans le but de discuter les vues de M. Morgenthau.

Après des remarques préliminaires de M. Norman Macleod, rapporteur au début, M. E.-G. Hansell, rédacteur de Macleod, a soutenu qu'il y a des forces dangereuses à l'œuvre, des gens qui travaillent dans l'ombre en vue de détruire la souveraineté de la couronne britannique. Il est bon d'attirer l'attention du ministre de la Justice là-dessus. M. Hansell est surpris que les conservateurs ne s'en inquiètent pas. Les conservateurs sont-ils devenus progressistes au point d'en oublier la tradition de leur parti? Le jour même où M. Anthony Eden faisait un discours à la Chambre, M. B.-K. Sandwell, directeur de la *Saturday Night*, portait la parole dans une autre salle du Parlement. M. Sandwell a eu le malheur, d'après M. Hansell, de suggérer l'établissement d'une autorité supra-nationale, ayant le pouvoir de régler les questions afférant à l'immigration, aux ressources naturelles, au traitement des minorités, à la réputation des dettes. Pour arriver à cette fin, d'après M. Sandwell, il serait nécessaire de donner la loyauté des citoyens à la couronne pour y substituer une nouvelle loyauté, la loyauté à une autorité plus grande que la Couronne, plus grande que les États-Unis et toutes les démocraties, une autorité qui engloberait toute la race humaine...

M. Hansell a fait alors une vibrante profession de foi britannique. L'une des choses pour lesquelles nous combattons, a-t-il dit, ce sont les principes traditionnels du Commonwealth des nations britanniques, la préservation de la souveraineté de la couronne britannique. C'est là l'un des principes que les membres du Crédit social soutiennent. Les libéraux sont fort inquiets qu'on veuille détruire la couronne britannique. Si nous remportons la victoire et nous perdons l'autorité dont la couronne est investie, alors nous perdrons la guerre. M. Hansell s'est dit alarmé des propos de M. Sandwell.

M. Vincent Dupuis, député libéral de Chamby-Rouville, a essayé d'expliquer la pensée de M. Sandwell. A son avis, le directeur de la *Saturday Night* aurait parlé dans l'abstrait. "Pour moi, a dit M. Dupuis, quand l'appui de toutes mes forces l'effort de guerre, quand je dépense toutes mes énergies et toute mon influence à encourager les citoyens à combattre, ce n'est pas seulement parce que j'aime mon pays; ce n'est pas seulement parce que j'ai la plus grande admiration pour la Couronne; c'est parce que, avant et par-dessus tout,

j'aime l'humanité. Si nous comprenons l'importance de la chrétienté et de l'humanité, je crois que nous admettons que l'humanité n'a pas de frontières, que l'humanité n'a pas de nationalité. Elle recouvre toute la terre. Elle est au-dessus de la nation, au-dessus de l'Empire, au-dessus de n'importe quelle Couronne. Je crois que c'est dans ce sens que M. Sandwell a parlé. En ce qui me concerne, je n'ai pas été scandalisé par ses propos".

M. Graydon, leader de l'opposition, a réaffirmé son loyalisme et celui de son parti. Quant à M. M.-J. Caldwell, leader de la C.C.F., il a déclaré que ce sont souvent ceux qui veulent servir l'humanité qui servent le mieux leur patrie. M. Caldwell a soutenu que nous devons établir un code ou une loi internationale capable de maintenir la paix dans le monde. Qu'on n'aille pas croire que lorsqu'un homme parle en faveur d'un organisme international, il est déloyal à son pays. Le nationalisme étroit et le faux principe de l'autarcie ont conduit le monde à la guerre. M. Sandwell n'était certes pas en mauvaise compagnie lorsqu'il a parlé en faveur de la création d'un organisme international. M. Churchill a été en faveur de la sécurité collective. M. Anthony Eden également. Et M. Herbert Morrison, ainsi que sir Stafford Cripps.

M. T.-L. Church, député progressiste-conservateur de Toronto-Broadview, a soutenu que la guerre avait été causée par les pacifistes. Ce sont eux les grands coupables. On s'est complu dans les traités de paix, dans les notes Kellogg, dans les traités de Locarno. On a laissé se désorganiser une grande armée, une grande marine et une grande aviation. Les pacifistes nous ont conduits à la guerre. Et voilà qu'ils recommencent leur jeu, bien que la guerre ne soit pas encore terminée. M. Sandwell serait l'un de ceux qui ont parcouru le pays en soutenant que nous n'avions besoin ni d'une armée, ni d'une marine, ni d'une aviation. Evidemment, pour M. Church, les bonnes vieilles idées restent les meilleures. Il a un credo politique auquel il tient mordicus. On le connaît. Inutile, par conséquent, d'insister davantage. La discussion, après d'aussi belles déclarations, pouvait prendre fin. Ce qu'elle a fait sans autre incident. La Chambre s'est remise tranquillement au travail.

La Chambre a ensuite étudié les résolutions budgétaires relatives à l'impôt sur le revenu. On a alors répété ce qu'on dit à propos des petits salaires depuis quelques années. Rien de bien neuf en tout cela. Aussi l'attention des députés se portait-elle, depuis le début de la semaine, non pas sur les débats parlementaires, mais sur ce qui se passe à la commission des comptes publics, où l'on entend le témoignage du colonel John Thompson, ancien contrôleur des dépenses. Le colonel Thompson a démissionné, mais son service n'en fut pas moins destructrice. Hier il a même le nom du ministre des Travaux publics et celui du ministre des Services de guerre (le major-général L.-R. La Flèche) à la discussion. A la Chambre, M. Alphonse Fournier, qui n'est ministre des Travaux publics que depuis quelques mois, a tenté de se disculper sur une question de privilège. Mais on l'a empêché de donner des explications détaillées.

On croit que les députés oppositionalistes, notamment les progressistes-conservateurs, veulent transformer l'achat de quelques tapis par le ministère des Travaux publics en une question d'intérêt national. A la Chambre des Communes il y aura un grand débat là-dessus à la première occasion. Des ministres devront se défendre, notamment le ministre des Services de guerre, le ministre des Travaux publics actuel et peut-être l'ancien ministre des Travaux publics. L'opposition voudrait également enquêter sur les dépenses et les salaires de certains employés de la Commission d'information et de cas d'extravagances, de dépenses inutiles, de gaspillages. D'ici la fin de la session, le gouvernement devra se défendre sur plusieurs points.

Leopold RICHER

Bloc - notes

(suite de la première page)

les Canadiens, à tous ceux pour qui ce pays est vraiment une patrie. *Action nationale* éditera en brochure distincte cette étude. Nous en sommes fort heureux. Il faudra lui faire un beau succès.

Deux langues

En feuilletant les journaux franco-américains nous tombons de temps à autre sur une note de ce genre : *Un Tel (ou Une Telle) a été choisi comme interprète dans tel service militaire*...

Preuve nouvelle de l'utilité pratique de la connaissance du français, héritage naturel des Franco-Américains et qu'ils n'ont qu'à conserver pour se donner un titre d'indiscutable supériorité.

"Smuts", "Smouts" ou "Smots"

Comment doit se prononcer le nom du chef du gouvernement de l'Union Sud-Africaine? Nous avons entendu, à la radio et dans la conversation : *Smots* et *Smouts*, beaucoup plus rarement *Smuts*.

Smuts ne serait-il pas tout de même l'exacte prononciation? C'est ainsi que s'exprimait M. Van Cauvelaert, le ministre flamand qui disait : *Nous avons entendu Christian Smuts, dans notre commune langue maternelle*... et il y a gros à parier que M. Van Cauvelaert savait à quoi s'en tenir.

O. H.

La portée musicale de la voix des Polynésiens est grande au point de créer l'illusion qu'il s'y trouve plus de cinq voyelles.

Nouvelles de guerre

Des troupes fraîches du Canada débarquent en Angleterre

Soldats, marins, aviateurs — Infirmeries nombreuses — Des femmes vont rejoindre leurs maris qu'elles n'ont pu avertir de leur arrivée — Des internés allemands et italiens retournent libres en Angleterre — Le rationnement de la viande sera d'un système archaisique

D'un port canadien de l'Est, 8 (C.P.) — De nouvelles troupes canadiennes, parties il y a quelques jours d'un port canadien de l'Est, sont arrivées en Angleterre hier, avec la conviction que d'ici la fin de l'année 1943 elles participeront à une grande offensive continentale.

Le contingent se compose de soldats, d'aviateurs, de marins, d'infirmeries, principalement sous l'uniforme de l'aviation.

Le navire a transporté des caisses nombreuses de la nouvelle casquette féminine militaire.

A bord, il y avait un certain nombre de femmes anglaises venues au Canada comme réfugiées, qui retournent en Angleterre rejoindre leurs maris. Ce sera une surprise pour eux, car ces femmes n'ont pu les avertir qu'elles pouvaient enfin prendre le bateau et aller les retrouver.

Dans d'autres cas, ce sont des Canadiennes qui ont obtenu l'autorisation d'aller rejoindre leurs maris.

Enfin, les passagers comprenaient aussi un certain nombre de marins des navires français de New-York qui s'en vont combattre sous le drapeau de la Croix de Lorraine.

Sur le même navire, il y avait des Allemands et des Italiens internés au Canada, qui avaient pour la plupart passé une vingtaine d'années en Grande-Bretagne, et qui travailleront désormais dans les usines ou aux champs. Ils seront libres. On est convaincu de leur loyauté.

Toronto recherche les introuvables

Ottawa, 8 (C.P.) — Le gouvernement a conclu un arrangement avec l'agence Hooper-Holmes pour la recherche des conscrits introuvables. L'agence recevra \$2.50 par homme retrouvé.

Le système de rationnement de la viande sera simple

Toronto, 8 (C.P.) — L'administrateur des vivres pour la Commission des prix, M. Taylor, a déclaré hier soir à Toronto, au cours d'une entrevue, que le système de rationnement de la viande sera archaïque. En réalité, dit-il, il ne sera pas basé du tout sur le système des points.

Nous partons, expliqua-t-il, du principe de deux livres de viande par personne par semaine. Nous savons que la viande comporte un coût moyen de 25 à 28 pour 100 d'os et de déchets. Le reste est mangé. Dans le cas du jambon déossé, la portion sera de moins de deux livres. Si la viande consommée aura mal de deux livres.

Montréal et Clinton suffisent;

Toronto s'efface

Le quartier général de l'Aviation annonce que le service d'entraînement des mécaniciens de T. S. F. du Corps d'aviation royal canadien à l'Université de Toronto, le dernier du genre que l'on confia à une université canadienne, sera aboli le 12 mai. Les écoles de radiotélégraphie de Montréal et de Clinton, ajoutées, sont maintenant en mesure de former tous les mécaniciens de T. S. F. nécessaires au personnel navigant du C.A.R.C.

L'abolition de ces cours, que l'on avait organisés en vue de donner à des futurs membres d'équipages aériens, lors de la création du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, le C.A.R.C. exigeait que les candidats du personnel navigant eussent leur diplôme d'immatriculation. Cependant, l'expérience et les résultats obtenus prouvent que les recrues moins instruites, mais bien dotées de cas d'extravagances, de dépenses inutiles, de gaspillages. D'ici la fin de la session, le gouvernement devra se défendre sur plusieurs points.

En feuilletant les journaux franco-américains nous tombons de temps à autre sur une note de ce genre : *Un Tel (ou Une Telle) a été choisi comme interprète dans tel service militaire*...

Preuve nouvelle de l'utilité pratique de la connaissance du français, héritage naturel des Franco-Américains et qu'ils n'ont qu'à conserver pour se donner un titre d'indiscutable supériorité.

"Smuts", "Smouts" ou "Smots"

Comment doit se prononcer le nom du chef du gouvernement de l'Union Sud-Africaine? Nous avons entendu, à la radio et dans la conversation : *Smots* et *Smouts*, beaucoup plus rarement *Smuts*.

Smuts ne serait-il pas tout de même l'exacte prononciation? C'est ainsi que s'exprimait M. Van Cauvelaert, le ministre flamand qui disait : *Nous avons entendu Christian Smuts, dans notre commune langue maternelle*... et il y a gros à parier que M. Van Cauvelaert savait à quoi s'en tenir.

O. H.

La portée musicale de la voix des Polynésiens est grande au point de créer l'illusion qu'il s'y trouve plus de cinq voyelles.

Partout où il est possible, il est devenu nécessaire de trouver des succédanés pour les matériaux qui se font rares. Nommons le cuivre, le nickel, l'étain, l'acier inoxydable, le zinc et l'amiante.

L'ordonnance permet à l'administrateur de régir toute vente et tout transfert d'accouplements de boyaux en cuivre qui possèdent des distributeurs ou les fabricants. Elle défend également la vente des extincteurs ou des générateurs à mousse si ce n'est aux services municipaux d'incendie. L'ordonnance fixe également la quantité des allumettes de cuivre qu'on peut employer dans la fabrication des extincteurs à mousse et des extincteurs type bicarbonate de soude. La fabrication des pompes à bride, la distribution et l'installation des gicleurs neufs ou usagés sont également régies.

Sauf avec la permission de l'administrateur, il est défendu de vendre des systèmes de signalisation. L'administrateur accordera une permission aux sociétés et aux organisations qui accomplissent un travail essentiel de guerre, aux municipalités, aux hôpitaux, aux écoles, aux hôtels et aux immeubles résidentiels.

Le lieutenant-col. Scott

Le major Walter H. Scott, M.C., directeur du recrutement pour le district militaire no 4, a été promu lieutenant-colonel, annonce-t-on aujourd'hui au quartier général de ce district.

Vétérans de la première grande guerre, le lieutenant-colonel Scott s'est enrôlé en 1914 comme simple soldat. Il a servi en Angleterre et en France avec le 87^e bataillon et il a été promu successivement lance-corporal, caporal, sergent et sergent de transport.

La cérémonie a lieu à l'école et le brigadier-général E. de B. Panet, commandant du district militaire no 4, a bien voulu accepter de faire la présentation lui-même.

Il est bon de noter que, depuis le début de la guerre, plus de trois cents jeunes gens de cette école se sont enrôlés, dont plus de cinquante ont suivi le cours d'officier à Brockville, quatre sont morts au front et plusieurs ont été portés disparus à Dieppe.

Propagande originale pour les cheminois

La Légion américaine prend part d'origine à la campagne de recrutement de chemins pour l'armée canadienne appelée à servir outre-mer. Il existe aux États-Unis une société au nom bien français : la *Société des quarante hommes et huit chevaux, voiture locale* 463. Elle a été formée après la victoire des armées de Foch sur le sol de France.

En matière de propagande, elle envoie à Montréal des représentants qui feront circuler dans les rues leur auto-train. Demain soir, les délégués de la *Société des quarante hommes*, qui font aussi partie de la *Légion américaine*, seront les hôtes de l'Overseas Association, fondée par le lieutenant-colonel Scott. Un bureau d'enrôlement a été ouvert au no 1118, côte Beaver-Hall.

En quelques lignes

On mande d'outre-mer que le soldat Omer Vautour, de Paquetville, N.-B., a été tué au combat.

Un balayeur de mines de la classe Algérie a été lancé hier sous le nom de *Skipjack*, aux chantiers de Toronto.

On apprend d'Edmonton qu'il existe un vaste marché noir de camions dans la région. Ils se vendent de \$100 à \$200 plus cher que le prix fixé par la Commission. Les gens recherchent des camions pour circuler sur la nouvelle route de l'Alaska.

Selon une réponse faite à la Chambre des députés à l'un des députés, la Commission des prix avait fait imprimer 13 millions de cartes de rationnement no 2. A date, il en est resté 1,130,000 à la Commission. Elle en a fait un auto-déchet. Le coût d'impression des cartes a été de \$180,050.

"Joies et tristesses de la maison"

par Albert Brossard, S.J.

Le Père Brossard parle de l'amour, du mariage, de la famille d'une façon sereine, avec la certitude de celui qui puise aux leçons de l'Évangile, et avec le réalisme du confesseur, confidant des misères de la nature humaine.

Ce livre, en dépit de la richesse de sa substance, ne laisse pas d'être une source d'émotion profondément humaine.

Prix \$0.60; par la poste \$0.65. Service de librairie du *Devoir* ou aux Éditions de l'Arbre, 60 Saint-Jacques ouest.

DUPUIS



SOCQUETTES HOLEPROOF pour hommes

... les socquettes sont les chaussettes courtes si populaires chez les hommes et les jeunes gens... Façonneuse marque HOLEPROOF à bout de pied renforcé. Tricot laine et coton dans une belle collection de patrons et de coloris préférés des hommes de bon goût. Pointures : 10 à 11 1/2. **\$0.50**

La paire :

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
J.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNÉE DE NOTRE 75^e ANNIVERSAIRE

Le pont Thompson Concours sur la coopération en Abitibi

Réponse du ministre des Travaux publics à M. Talbot

Québec, 8. — M. Dansereau, ministre des Travaux publics, a répondu hier après-midi à deux interpellations de M. Antonio Talbot, relativement au pont Thompson, en Abitibi.

Il lui a appris que des soumissions ont été demandées par voie de journaux pour pont à poutres métalliques continues, sans remblai en rivière. Les soumissions reçues furent pour la superstructure et les approches par la Société d'Entreprise Générale Limitée, \$218,852.00; pour la superstructure métallique et ses garde-corps : *Dominion Bridge Co. Ltd.*, \$142,500; *McKinnon Steel Corporation Ltd.*, \$142,750, formant un total pour le projet, en prenant les plus basses soumissions, de \$362,362. Ces soumissions ont été demandées le 10 juin 1941.

Le 10 septembre 1941, des soumissions ont été demandées par voie de journaux pour projet de pont métallique à travée tournante avec remblai en rivière. Les soumissions reçues furent pour la sous-structure et les approches : La Société d'Entreprise Générale Limitée, \$324,499; *Angus Robertson Ltd.*, \$325,887.19; pour la superstructure métallique et ses garde-corps : *Dominion Bridge Co. Ltd.*, \$78,100; *McKinnon Steel Corp. Ltd.*, \$81,375, formant un total pour le projet, en prenant les deux plus basses soumissions, de \$362,599.

Le premier octobre 1941, soumissions demandées aux deux soumissionnaires de la sous-structure de la dernière demande, sur base de prix unitaires, pour le même site, pour la sous-structure seulement et les approches, non comprise la superstructure. Les soumissions reçues furent : sous-structure et approches : Société d'Entreprise Générale Limitée, \$317,203; *Angus Robertson Ltd.*, \$373,976.35.

La plus basse soumission pour la sous-structure avec la plus basse soumission pour la superstructure reçue précédemment forme un total de \$695,303.

Le 20 février 1942 un contrat a été adjugé à la Société d'Entreprise Générale Limitée, pour projet de pont en béton armé, avec dégauchement pour la navigation et remblais en rivière, à 400 pieds du pont du C.N., aux prix plafonnés de \$362,764.07, plus dix pour cent pour travaux qui seraient exécutés en hiver. Montant du contrat basé sur des prix unitaires de la plus basse soumission de la dernière demande. Dans chaque cas ci-dessus le ciment et l'armature étaient fournis par le ministère.

Dix autres prix en argent offerts par cinq sociétés mutuelles d'assurance-vie du Canada et des États-Unis : un prix de \$15; un prix de \$10; trois prix de \$5 et cinq prix de \$2.

Vingt-cinq exemplaires du volume intitulé : "L'éducation dans le mouvement coopératif", offerts par le Conseil supérieur de la Coopération de la province de Québec. Volume de 150 pages.

Soixante-quatre exemplaires d'une brochure de 48 pages intitulée : "La coopération, facteur de survie française", offerts par le Comité de la Survivance française en Amérique.

8) Les noms des vainqueurs seront proclamés dans les journaux avant le 15 juin et un compte rendu du concours sera radiodiffusé par les soins du comité d'organisation. On donnera dans ce compte rendu les noms et les réponses des gagnants des onze premiers prix.

9) Le jury comprendra les membres suivants : M. le notaire Henri Boisvert, de Québec, trésorier du comité de la

Le pont Thompson Concours sur la coopération

Réponse du ministre des Travaux publics à M. Talbot

Québec, 8. — M. Dansereau, ministre des Travaux publics, a répondu hier après-midi à deux interpellations de M. Antonio Talbot, relativement au pont Thompson, en Abitibi.

Il lui a appris que des soumissions ont été demandées par voie de journaux pour pont à poutres métalliques continues, sans remblai en rivière. Les soumissions reçues furent pour la superstructure et les approches par la Société d'Entreprise Générale Limitée, \$218,852.00; pour la superstructure métallique et ses garde-corps : *Dominion Bridge Co. Ltd.*, \$142,500; *McKinnon Steel Corporation Ltd.*, \$142,750, formant un total pour le projet, en prenant les plus basses soumissions, de \$362,362. Ces soumissions ont été demandées le 10 juin 1941.

Le 10 septembre 1941, des soumissions ont été demandées par voie de journaux pour projet de pont métallique à travée tournante avec remblai en rivière. Les soumissions reçues furent pour la sous-structure et les approches : La Société d'Entreprise Générale Limitée, \$324,499; *Angus Robertson Ltd.*, \$325,887.19; pour la superstructure métallique et ses garde-corps : *Dominion Bridge Co. Ltd.*, \$78,100; *McKinnon Steel Corp. Ltd.*, \$81,375, formant un total pour le projet, en prenant les deux plus basses soumissions, de \$362,599.

Le premier octobre 1941, soumissions demandées aux deux soumissionnaires de la sous-structure de la dernière demande, sur base de prix unitaires, pour le même site, pour la sous-structure seulement et les approches, non comprise la superstructure. Les soumissions reçues furent : sous-structure et approches : Société d'Entreprise Générale Limitée, \$317,203; *Angus Robertson Ltd.*, \$373,976.35.

La plus basse soumission pour la sous-structure avec la plus basse soumission pour la superstructure reçue précédemment forme un total de \$695,303.

Le 20 février 1942 un contrat a été adjugé à la Société d'Entreprise Générale Limitée, pour projet de pont en béton armé, avec dégauchement pour la navigation et remblais en rivière, à 400 pieds du pont du C.N., aux prix plafonnés de \$362,764.07, plus dix pour cent pour travaux qui seraient exécutés en hiver. Montant du contrat basé sur des prix unitaires de la plus basse soumission de la dernière demande. Dans chaque cas ci-dessus le ciment et l'armature étaient fournis par le ministère.

Dix autres prix en argent offerts par cinq sociétés mutuelles d'assurance-vie du Canada et des États-Unis : un prix de \$15; un prix de \$10; trois prix de \$5 et cinq prix de \$2.

Vingt-cinq exemplaires du volume intitulé : "L'éducation dans le mouvement coopératif", offerts par le Conseil supérieur de la Coopération de la province de Québec. Volume de 150 pages.

Soixante-quatre exemplaires d'une brochure de 48 pages intitulée : "La coopération, facteur de survie française", offerts par le Comité de la Survivance française en Amérique.

8) Les noms des vainqueurs seront proclamés dans les journaux avant le 15 juin et un compte rendu du concours sera radiodiffusé par les soins du comité d'organisation. On donnera dans ce compte rendu les noms et les réponses des gagnants des onze premiers prix.

9) Le jury comprendra les membres suivants : M. le notaire Henri Boisvert, de Québec, trésorier du comité de la

Survivance française; M. Eugène Bussière, de Québec, secrétaire du Conseil supérieur de la Coopération; M. Adolphe Robert, de Manchester, N.-H., président général de l'Association Canado-Américaine; M. le Dr Hector Cypho, de Montréal, président général de l'Alliance nationale; M. Agésilas Kirouac, de Montréal, 1er vice-président de la Société des Artistes canadiens-français; M. Hector Ménard, d'Ottawa, secrétaire général de l'Union Saint-Joseph du Canada; M. Callixte Savoie, de Moncton, N.-B., secrétaire général de la Société l'Assommoir; 10) On voudrait bien envoyer les réponses à l'adresse suivante : Secrétariat du Comité de la Survivance française, Université Laval, Québec. (Comm.)

"Figures et paraboles"

(par Paul CLAUDEL)

Voici un livre qui donne une image différente du Claudel des pièces de théâtre et du Claudel des grands poèmes lyriques. En des pages où le calme et la limpidité s'unissent, on trouve ici un écrivain simple, plein d'esprit, accessible à tous; un maître de la prose.

Dans *Figures et Paraboles*, sans trop insister sur des idées religieuses, l'auteur détaille des images riches en couleurs et pleines d'un charme qui lui est propre. Les sujets qu'il touche sont d'un grand imprévu. Chacun d'eux nous intéresse plus que le précédent.

Il y a d'abord le chapitre consacré à Wagner. Sous forme d'un dialogue, Claudel étudie les caractéristiques de Lohengrin et de Tristan et Yseult; il en profite pour semer son récit d'observations pénétrantes sur Nietzsche, sur Beethoven, sur le sentimentalisme en musique, etc.

Un autre chapitre s'intitule *Mort de Judas*. Ici c'est Judas qui parle et qui, avant de mourir, explique le rôle qu'il a joué; rôle dans la Passion du Christ, et la nature de son sentiment à l'égard de Notre Seigneur. Claudel, avec beaucoup de vraisemblance et d'ironie masquée, met dans la bouche de Judas un langage d'honnête homme qui parle de son crime comme on traite une question d'affaire, mais qui ne sait pas que son bégaiement et ses hésitations trahissent son inquiétude et le sentiment de sa culpabilité.

Le troisième chapitre : *Le point de vue de Ponce Pilate*, est composé selon le mode précédé et les propos de Pilate ne sont pas moins étudiés que ceux de Judas. Mais, pourquoi insister? Le livre entier est également intéressant et l'on y trouve un enchantement continu.

Lisez, aimez, admirez Claudel. Sachez *Figures et Paraboles*, un livre qui vous surprendra et vous initiera à l'œuvre d'un grand écrivain.

Volume de 210 pages. Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10. Service de Librairie du *Devoir*.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone : 8841 8361

1 cent le mot 25 minimum comptant

annonces facturées 1/4c le mot 40c minimum

VAIS-ANGEL SERVICES GÉNÉRAL ANNONCES GRANDS MESSIS REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 25c par mot minimum 50c par ligne

CALLES PROCHAINES MARIE-GE 8100 par insertion

INSTITUTEUR DEMANDE

Instituteur bilingue demandé, de préférence diplômé Supérieur Ecole Normale, Spécifier expérience — Salaire — Références — Transmettre application au secrétaire de la Municipalité Sociale Catholique de Val d'Or.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

166 av. S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-champ de PL. 1786-1787